



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

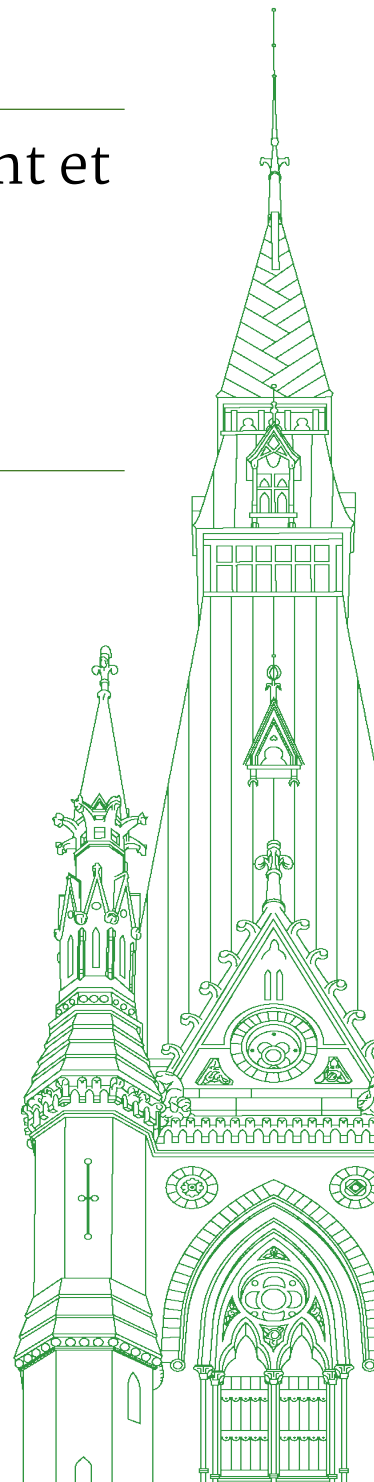
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

Le mardi 10 février 2026

Président : Angelo Iacono



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 10 février 2026

● (1530)

[Traduction]

Le président (Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.)): La séance est ouverte.

[Français]

Bonjour, chers collègues.

[Traduction]

Nous tenons aujourd'hui la 24^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Cette réunion se déroule en mode hybride et en public. Je demanderais à ceux qui sont dans la salle de suivre les lignes directrices en matière de santé et de sécurité inscrites sur les cartes qui se trouvent sur votre table afin de prévenir les incidents acoustiques.

[Français]

À la fin de la réunion, je vais inviter les membres du Comité à donner des instructions aux analystes pour rédiger le projet de rapport au sujet de l'étude sur la norme sur la disponibilité des véhicules électriques.

[Traduction]

Nous accueillons Andrew DeFazio, qui est directeur, Gestion des risques, stratégie et produits à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Nous recevons également les représentants du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile: le sous-ministre adjoint du Secteur de la gestion des urgences et des programmes, Trevor Bhup Singh, et la directrice générale, Politiques et sensibilisation du Secteur de la gestion des urgences, Kenza El Bied.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

Chers invités, lorsque je lèverai ce carton, cela signifiera qu'il vous reste une minute pour terminer votre phrase ou votre réflexion. Lorsque je le retournerai, je vous demanderais s'il vous plaît d'arrêter de parler. Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

Monsieur DeFazio, nous allons maintenant vous céder la parole pour cinq minutes complètes. Merci.

Andrew DeFazio (directeur, Gestion des risques, stratégie et produits, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vais commencer ma présentation en français.

[Traduction]

Je vais maintenant conclure.

[Français]

Depuis 80 ans, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou SCHL, aide la population canadienne à accéder au logement dans les bons et les mauvais moments. Pour ce faire, nous offrons des solutions de financement, nous mettons en œuvre des programmes de logement, et nous fournissons des recherches et des renseignements fiables sur le logement. Nous accomplissons tout ça en partenariat avec plus de 10 000 clients du secteur de l'habitation.

Comme les membres de ce comité le savent, les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes partout au Canada. Les mesures d'atténuation et d'adaptation sont essentielles. La SCHL appuie ces objectifs en offrant des solutions de financement qui encouragent la construction de logements compatibles avec le climat. Par exemple, près de 50 % des logements dont nous avons soutenu la construction en 2024 étaient compatibles avec le climat.

Nous avons aussi mis en œuvre avec succès le Prêt canadien pour des maisons plus vertes. Les familles canadiennes ont ainsi pu obtenir directement du financement sans intérêt pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs habitations.

● (1535)

[Traduction]

Dans le cadre de l'analyse continue, nous avons constaté que la croissance des prix des habitations situées dans les zones inondables tend à être plus lente que celle des habitations situées à l'extérieur de ces zones. Nous continuons d'étudier cette tendance pour mieux comprendre pourquoi.

Parallèlement, la SCHL agit à titre de conseiller technique auprès de Sécurité publique Canada pour le travail sur un programme national d'assurance contre les inondations. L'objectif est de protéger les ménages à risque élevé qui n'ont pas actuellement accès à l'assurance. Il s'agit aussi de veiller à ce que les logements endommagés par des conditions météorologiques extrêmes puissent être réparés et demeurer dans notre parc de logements, surtout en ce moment, alors que le Canada connaît une grave pénurie de logements.

En ce qui concerne les inondations, certaines habitations situées dans des zones à risque faible ou moyen d'inondation ont accès à une assurance contre les inondations. Mais ce n'est pas le cas des personnes vivant dans des régions à risque élevé. Et si elles ont accès à la couverture d'assurance, soit elle n'est pas suffisante pour couvrir les pertes, soit elle n'est tout simplement pas abordable. Environ 10 % des ménages sont non assurables ou sous-assurés, mais représentent environ 90 % du risque total d'inondation et des pertes possibles d'environ 1,5 milliard de dollars par année. Lorsque des inondations surviennent, les familles vivant dans ces logements doivent souvent utiliser leurs économies personnelles, s'endetter, avoir recours à des organismes de bienfaisance ou compter sur des programmes d'aide gouvernementale, comme les Accords d'aide financière en cas de catastrophe.

En tant que conseiller technique auprès de Sécurité publique Canada, la SCHL a contribué à la mobilisation des provinces, des territoires et des partenaires du secteur de l'assurance habitation. Les assureurs ont fortement appuyé un programme national d'assurance contre les inondations, qui serait mis en œuvre par le secteur et soutenu par le gouvernement. Ils nous ont aussi dit que le programme devrait être conçu de manière à pouvoir s'adapter aux phénomènes météorologiques extrêmes qui émergeront à l'avenir, et qu'ils souhaitaient que le risque puisse être retransféré au secteur au fil du temps.

Le Canada est le seul pays du G7 qui n'a pas de mécanisme public pour gérer les risques liés aux catastrophes naturelles. Nous pouvons tirer des leçons des autres pays, mais étant donné notre fédération et les rôles des trois ordres de gouvernement, nous avons besoin d'un modèle fait au Canada.

La SCHL continue d'appuyer Sécurité publique Canada en lui fournissant des conseils techniques au besoin pour préparer les options du programme. Quelle que soit l'option choisie, la SCHL est déterminée à aider à la mettre en place.

Dans le contexte de la crise du logement au pays, les Canadiens ne peuvent pas supporter le fardeau financier associé aux événements climatiques et ne peuvent se permettre de perdre leur maison. Le fait de veiller à ce que la population canadienne ait accès à une assurance abordable et adéquate et à ce que les collectivités soient résilientes aidera à réduire les difficultés liées au climat. Cela contribuera aussi à maintenir un système de logement solide pour tout le monde.

[Français]

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

C'est avec plaisir que je répondrai aux questions du Comité.

Le président: Merci, monsieur DeFazio.

Nous allons maintenant entendre Mme Anstey, qui dispose de six...

Excusez-moi. Nous allons entendre un autre témoin.

Madame El Bied, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Kenza El Bied (directrice générale, Politique et sensibilisation, Secteur de la gestion des urgences, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité, de m'avoir invitée aujourd'hui.

Comme vous le savez tous, les phénomènes météorologiques extrêmes causés par les changements climatiques augmentent en fréquence et en gravité, ce qui coûte plus cher aux ménages et aux assureurs. Le Canada fait face à un risque élevé de catastrophes en raison des feux de forêt, des inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, avec des pertes croissantes pour les maisons, les entreprises et les zones naturelles. Nous ne pouvons plus adopter une approche réactive ou ponctuelle à l'égard des catastrophes. Nous devons faire évoluer notre approche en matière de gestion des urgences pour relever les défis qui se présentent à nous.

[Français]

Il est évident qu'un changement s'impose pour que le Canada puisse mieux se préparer aux catastrophes naturelles, les atténuer et s'en remettre. Il faut adopter une approche plus proactive et pansociétale. C'est essentiel pour développer la résilience des communautés et améliorer l'état de préparation et la coordination des interventions d'urgence dans un environnement où les catastrophes se font de plus en plus présentes.

● (1540)

[Traduction]

De façon particulière, les inondations représentent le risque naturel le plus coûteux pour le Canada, et les dommages causés par les inondations continuent d'augmenter en raison des changements climatiques, des changements démographiques et du développement dans les zones à risque élevé. À ce titre, Sécurité publique Canada met de l'avant plusieurs initiatives visant à accroître la résilience partout au Canada, notamment en renforçant notre capacité à prévenir les risques d'inondation, à les réduire, à nous rétablir et à nous y adapter.

Le programme modernisé des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, lancé le 1^{er} avril 2025, intègre des mesures de résilience à la reconstruction, afin que le financement du rétablissement réduise les risques futurs au lieu de les recréer. Rebâtir en mieux est devenu la norme pour éviter des pertes répétées dans certains endroits comme la vallée du Fraser.

[Français]

Le programme actualisé augmente les fonds offerts pour l'atténuation stratégique par l'entremise d'une participation financière fédérale plus élevée lorsque les investissements dans l'atténuation protègent les zones à risque élevé, où les pertes futures sont plus probables.

[Traduction]

De plus, les travaux visant à mettre en place un programme national d'assurance contre les inondations progressent. Cela dit, il est important de comprendre le contexte des inondations de surface au Canada. Avant 2015, le Canada n'avait pas de marché d'assurance contre les inondations de surface. Depuis, le marché a beaucoup évolué, et nous reconnaissons les progrès réalisés par l'industrie de l'assurance.

En même temps, les provinces, les territoires et les municipalités ont indiqué que la couverture devient plus coûteuse et qu'elle ne répond souvent pas entièrement aux besoins en matière de rétablissement. Plus important encore, les lacunes restantes en matière de protection sont concentrées là où cela compte le plus. L'assurance privée contre les inondations de surface est largement disponible dans les zones à risque faible à moyen, représentant environ 10 % du risque global d'inondation. Pendant ce temps, environ 90 % des risques d'inondation sont concentrés dans des zones à risque élevé, où jusqu'à un million de ménages canadiens ne sont toujours pas en mesure d'obtenir une couverture adéquate.

[Français]

Pour Sécurité publique Canada, ça signifie qu'il faut redoubler d'efforts pour combler de manière considérable le manque de protection pour les personnes les plus exposées, d'autant plus que les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et graves.

[Traduction]

Pour réussir à mettre en place un programme national d'assurance contre les inondations, il faudra un effort coordonné entre tous les ordres de gouvernement, le secteur de l'assurance et les ménages canadiens. En effet, l'industrie de l'assurance, les provinces et les territoires sont des partenaires clés dans ce travail, et ils ont joué des rôles importants dans l'industrie et les groupes de travail provinciaux et territoriaux qui travaillent sur l'assurance contre les inondations au Canada.

[Français]

Cette collaboration s'est poursuivie, notamment dans le cadre de discussions récentes avec Sécurité publique Canada et nos partenaires techniques de la SCHL. Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile s'est engagé à élaborer un programme dont les Canadiens pourront tirer des avantages importants, tout en tenant pleinement compte des intérêts, de l'expertise et des réalités du terrain du secteur de l'assurance ainsi que du contexte des secteurs compétents.

[Traduction]

En conclusion, nous sommes déterminés à faire en sorte que les Canadiens soient préparés et se sentent en sécurité, et à ce que nos collectivités soient résilientes face à tous les dangers, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes.

Le président: Merci, madame El Bied.

Madame Anstey, vous disposez de six minutes.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Merci.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

Je m'adresse au témoin de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Vous avez parlé un peu de l'atténuation et du financement des propriétés compatibles avec le climat. J'aimerais approfondir un peu cette question.

Lorsque vous faites vos recherches sur ces programmes, avez-vous une idée de l'augmentation des coûts de construction pour certaines de ces recommandations?

Andrew DeFazio: Je n'ai pas d'information sur l'augmentation des coûts. Je dirais que pour avoir un programme d'assurance efficace, il faudrait qu'il y ait des mesures d'atténuation à l'échelle des ménages et aussi en ce qui concerne l'infrastructure. Cela favorise-

rait la réussite des compagnies d'assurances en ce sens, mais je ne sais pas quels seraient les coûts exacts.

● (1545)

Carol Anstey: C'est intéressant. Je travaille dans cette industrie depuis de nombreuses années. J'ai également parlé avec l'association des constructeurs canadiens de problèmes semblables en ce qui concerne l'abordabilité. L'une des préoccupations, c'est que nous pourrions certainement formuler des recommandations sur la résilience, mais l'abordabilité doit faire partie de la conversation.

Je suis curieuse de savoir ce que vous en pensez.

Andrew DeFazio: L'abordabilité doit être prise en compte dans la discussion. Cela ne fait aucun doute. Elle peut être examinée à court terme ou à long terme. À long terme, certains de ces investissements dans l'atténuation des changements climatiques pourraient rendre la construction plus abordable en évitant d'avoir à reconstruire ou à rénover parce que les bâtiments peuvent résister aux événements climatiques.

Carol Anstey: Oui. Je pense que c'est un élément important de la conversation, surtout en cette période difficile. Nous savons que les Canadiens ont vraiment de la difficulté à accéder à la propriété. Je pense qu'il serait important que la question de l'abordabilité soit abordée dans cette conversation. Je suis curieuse de savoir si vous êtes d'accord avec moi là-dessus.

Andrew DeFazio: Bien sûr, l'abordabilité est un principe clé de la SCHL, tout comme le logement en général, mais il s'agit aussi de trouver des moyens d'introduire des technologies pour aider à atténuer les événements climatiques et à les rendre plus courantes dans l'espoir qu'elles finissent par devenir plus abordables. Je suis d'accord avec vous pour dire que l'abordabilité est un principe clé.

Carol Anstey: Oui.

Je viens de Terre-Neuve-et-Labrador, une région du pays où la construction est parfois un peu différente de la construction conventionnelle dans certains grands centres. Lorsque vous examinez ces mesures, tenez-vous compte de la capacité des gens d'accéder à un type particulier de matériau de construction, par exemple, ou du recours à certaines méthodes afin de veiller à ce que les régions rurales du pays soient incluses et à ce que les mesures puissent être efficaces dans toutes les régions du pays, plutôt que seulement dans les grands centres, qui ont peut-être un meilleur accès?

Andrew DeFazio: J'aimerais simplement préciser que mon domaine d'expertise concerne le produit d'assurance ou le produit de réassurance, et qu'il ne s'agit pas nécessairement d'intégrer les mesures d'atténuation dans le domaine de la construction. Peut-être que Sécurité publique Canada serait en mesure de vous donner un peu plus d'information en ce qui concerne les décisions relatives aux politiques ou aux programmes.

Carol Anstey: D'accord.

En ce qui concerne l'assurance, si les gens vivent dans les régions à risque élevé, serait-il possible de dire que de nombreuses réclamations d'assurance sont...? Y aurait-il un filet de sécurité en ce qui concerne le nombre de fois où ils pourraient avoir accès à une assurance publique s'ils vivent dans des régions qui semblent généralement à haut risque?

Andrew DeFazio: Encore une fois, je renverrais la question à Sécurité publique Canada au sujet de la décision stratégique du gouvernement concernant les paramètres de réassurance.

Carol Anstey: D'accord.

En ce qui concerne les zones côtières, on me pose souvent des questions sur la réinstallation, et il y a certainement des discussions à ce sujet dans ma région. Est-ce que cela entre parfois en ligne de compte dans certaines des conversations que vous avez dans le cadre de votre étude?

Andrew DeFazio: Encore une fois, pour clarifier notre rôle, en tant que conseiller technique, nous travaillerions avec Sécurité publique Canada au sujet des paramètres stratégiques souhaités pour le programme et nous donnerions notre avis sur leur mise en œuvre. Je dirais que c'est une question qu'il vaudrait mieux poser à Sécurité publique.

Carol Anstey: D'accord.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Miedema, vous disposez de six minutes. Allez-y.

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Je suis très enthousiasmée par cette étude. Je représente la circonscription d'Halifax, où les phénomènes météorologiques extrêmes ont été nombreux au cours des dernières années. En 2023, il y a eu un feu de forêt, une crue éclair et un ouragan.

Je suis très enthousiaste à l'idée d'un programme national d'assurance contre les inondations. Pourriez-vous nous dire s'il tiendra compte des inondations pluviales, fluviales et côtières?

N'importe qui peut répondre à cette question.

• (1550)

Kenza El Bied: Je peux y répondre, même si je n'aurai pas une réponse complète. Nous sommes en train d'élaborer ce programme. Nous travaillons toujours à l'élaboration de la politique.

Tous les éléments que vous venez de mentionner seront pris en considération, mais nous ne savons pas encore à quoi cela ressemblera.

Shannon Miedema: D'accord.

Au bord du bassin de Bedford et du port d'Halifax, plusieurs maisons sont inondées par les deux rivières qui descendent du port et par les pluies diluviennes. Les trois éléments entraînent un risque très élevé pour un grand nombre de maisons qui sont là depuis longtemps. Lorsque je travaillais à la Ville d'Halifax, nous tentions de négocier un programme de rachat. Nous aurions utilisé des fonds fédéraux, avec la coopération de la province, pour acheter ces maisons, ce qui est une approche... Parce que je dirais que ces tendances sont vraiment inabordables au fil du temps.

Même avec le programme national d'assurance contre les inondations, même avec la coopération de l'industrie de l'assurance et le soutien du gouvernement fédéral, au bout du compte, il s'agit de l'argent des contribuables. C'est l'argent des propriétaires. Nous devons réfléchir un peu plus à la prévention — et je me demande si vous y pensez davantage —, surtout lorsque l'on sait que ces événements vont se produire plus souvent dans plus d'endroits, et qu'ils empireront.

J'aimerais vraiment savoir si ce programme examinera les options de réinstallation pour les propriétaires. Avez-vous des renseignements à ce sujet en ce moment?

Kenza El Bied: Je n'ai pas cette information exacte. Comme mon collègue l'a fait valoir dans sa déclaration préliminaire, nous collaborons avec les provinces, les territoires et l'industrie, et avons recueilli les renseignements nécessaires pour établir les périmètres et l'objectif stratégiques de ce programme. Je comprends tout à fait votre point de vue.

J'ajouterais qu'il y a d'autres programmes qui seraient offerts en même temps, en plus de l'assurance contre les inondations. Par exemple, le projet de détecteur d'inondations de Sécurité publique Canada progresse. Ce sera un portail qui permettra d'éduquer les Canadiens pour qu'ils sachent s'ils vivent dans une zone à risque élevé ou si leur maison pourrait être inondée à l'avenir. Cela les aidera à prendre les bonnes mesures pour y remédier. Il y a aussi les accords d'aide financière en cas de catastrophe. En cas de catastrophe ou d'inondation importante, le ministère travaille avec les provinces et les territoires pour y remédier afin que les propriétaires aient accès à des solutions à cet égard.

Shannon Miedema: Merci.

Dans le cadre de votre travail avec le secteur de l'assurance sur ce programme, avez-vous l'impression qu'il serait favorable à la théorie voulant que l'on reconstruise en mieux, au lieu de simplement reconstruire au même endroit?

Kenza El Bied: La réponse est oui. L'industrie nous a dit qu'elle créait un programme de résilience. Il est également très important pour ses membres de rebâtir en mieux.

Shannon Miedema: Oui, c'est aussi ce que d'autres témoins nous ont dit. Je suis ravie de l'entendre.

Je me pose également la question suivante: au sujet du programme, comment tenez-vous compte du risque et de l'évolution du risque au fil du temps? La Ville d'Halifax a dépensé plus de 250 000 \$ rien que pour mettre à jour la cartographie des inondations en utilisant la bathymétrie et le lidar terrestre, et l'exercice a pris des années. Nous avons eu recours à un consultant pendant une longue période simplement pour obtenir ces données, qui donnaient un aperçu de la situation à un moment précis. Puis, il y a eu tout le débat sur la publication des données. Que pensez-vous de l'idée de fournir des données sur les logements de partout au pays et de la croyance qu'elles pourraient diminuer la valeur des propriétés? Et comment gérez-vous toute cette conversation?

Kenza El Bied: Je vous remercie de la question. Je dois y répondre en deux temps. D'une part, comme je l'ai indiqué, Sécurité publique Canada est en train de mettre au point le portail de repérage des inondations, qui permettra aux Canadiens de voir si leur logement se trouve dans une zone à risque élevé et quels outils seraient à leur disposition pour remédier à la situation. D'autre part, nous allons travailler avec des partenaires à une stratégie de communication. Il sera très important de collaborer avec les provinces et les territoires à cet égard. En effet, certaines administrations ont leur propre cartographie, et nous devons nous assurer qu'elles disposent de renseignements complémentaires.

Shannon Miedema: Les assureurs ont également leur propre cartographie — un ensemble de données tout à fait différent.

Kenza El Bied: Oui, effectivement.

Shannon Miedema: Quand pensez-vous que le portail sera terminé et prêt à être utilisé?

Kenza El Bied: Je n'ai pas le calendrier exact, mais ce sera très bientôt. Je dirais qu'il sera lancé dans un avenir proche. Nous sommes en train de finaliser certaines étapes. Je n'ai pas l'échéancier exact, mais nous faisons de notre mieux pour le mettre à la disposition de tous les Canadiens.

• (1555)

Shannon Miedema: À quel point l'information qui se trouvera dans le portail sur les inondations sera-t-elle précise? Aurons-nous de l'information sur les terrains des propriétaires, ou les détails seront-ils à une échelle différente?

Kenza El Bied: L'information sera sur les terrains des propriétaires... Comme citoyenne, je pourrai entrer l'adresse de mon domicile, et je verrai alors toutes les informations s'y rattachant.

Shannon Miedema: Je pense que mon temps est écoulé. Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile d'être des nôtres. J'ai d'ailleurs eu la chance, au début des années 2000, de suivre quelques semaines de formation en sécurité et en gestion de crise à Arnprior. J'en suis reconnaissant.

Madame El Bied, j'aimerais vous entendre parler des évolutions. Vous avez parlé de faire évoluer l'approche de gestion des urgences. Vous avez parlé d'un besoin d'une approche plus proactive. Qu'entendez-vous par là?

Kenza El Bied: Ça fait longtemps que le système des mesures d'urgence existe dans sa forme actuelle. Je suis désolée, mais je vais utiliser un terme en anglais.

Patrick Bonin: Ça va, j'ai accès à l'interprétation.

Kenza El Bied: *It's status quo.*

Je pense toutefois que le moment est venu pour le Canada de prendre différentes approches et de moderniser le système des mesures d'urgence. On doit s'assurer d'avoir des programmes en place pour prévenir certaines situations plutôt que de toujours y réagir. Il s'agit donc vraiment de se préparer et de s'assurer qu'on a la capacité de répondre à une situation particulière plutôt que de seulement réagir quand la situation se présente.

Patrick Bonin: Si je ne m'abuse, la dernière mise à jour de la Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes du Canada semble dater de 2022. Est-ce bien le cas? Quand pensez-vous avoir une nouvelle stratégie?

Kenza El Bied: Vous avez tout à fait raison, et la Stratégie est en mesure d'être renouvelée.

Depuis le mois de novembre, nous avons lancé le processus de renouvellement de la stratégie des mesures d'urgence, qui inclut de travailler avec les provinces et les territoires, avec toute la famille du gouvernement fédéral et avec les partenaires externes. Le processus a déjà été lancé, et nous prévoyons le terminer d'ici l'automne.

Patrick Bonin: Vous dites d'ici l'automne. D'accord.

Vous avez mentionné que le travail sur le programme national d'assurance pour les inondations progressait. Pouvez-vous nous rappeler quand a commencé l'élaboration de ce programme national

d'assurance pour les inondations? Pouvez-vous nous dire quand nous risquons d'avoir le programme?

Kenza El Bied: Bien sûr. En fait, le programme a commencé il y a à peu près deux ou trois ans. Par contre, c'était sous...

Patrick Bonin: Est-ce que ça ne fait pas plus longtemps que ça?

Kenza El Bied: Je me suis jointe au ministère de la Sécurité publique en 2023.

Il y a eu des engagements dans le passé. La conversation sur le sujet a donc probablement commencé il y a plus de trois ans, mais je dirais que le travail en tant que tel a commencé au cours des trois à quatre dernières années. C'était sous l'ancien gouvernement. Le gouvernement actuel l'a mis dans sa plateforme comme étant un dossier très important à faire progresser, et nous sommes en train de travailler en ce moment pour le faire avancer. C'est un dossier qui est complexe. Il va être très difficile pour moi de vous donner une date exacte, mais je peux vous dire que c'est une des priorités...

Patrick Bonin: L'aurons-nous dans cinq ans, dans dix ans?

Kenza El Bied: J'espère que non. Dans cinq ou dix ans, je serai déjà à la retraite. Je ne veux pas; je souhaite pouvoir y assister.

Patrick Bonin: De manière réaliste, vous pourriez, en poussant la machine...

Kenza El Bied: En poussant la machine...

Je peux vous parler du processus en général, mais je ne peux pas vous donner une date exacte pour la finalisation du programme. Nous sommes toutefois en train de le faire avancer.

Patrick Bonin: Je comprends que votre travail a un côté politique, mais vous, pour arriver à une stratégie, de combien de temps avez-vous besoin à peu près, pour le programme?

Kenza El Bied: Voulez-vous dire pour qu'il soit disponible pour les Canadiens?

Patrick Bonin: Oui.

Kenza El Bied: Dans le marché?

Patrick Bonin: Oui.

Kenza El Bied: C'est tout un processus.

Patrick Bonin: Vous n'avez pas de date.

Kenza El Bied: Il est très difficile pour moi de donner une date.

• (1600)

Patrick Bonin: D'accord. Nous y reviendrons peut-être.

Kenza El Bied: Parfait.

Patrick Bonin: Combien d'argent y a-t-il actuellement dans la gestion des urgences et des catastrophes au Canada? Avez-vous une prévision des besoins que vous aurez d'ici cinq ans?

Kenza El Bied: Nous pouvons vous envoyer une réponse par écrit à ce sujet. Comme c'est dispersé entre plusieurs programmes, je veux m'assurer de vous donner la bonne information. Nous pouvons vous envoyer une réponse par écrit avec les détails du budget.

Patrick Bonin: D'accord.

Est-ce que vous considérez différents scénarios de risque en lien avec le réchauffement planétaire? Par exemple, on se dirige actuellement vers un réchauffement planétaire de 2,5 degrés Celsius. C'est 5 degrés Celsius pour le Canada. Combien cela coûterait-il si on fait plus, si on fait moins? Est-ce que vous avez ces scénarios?

Kenza El Bied: En fait, nous avons une équipe de scientifiques. Il y a des ingénieurs qui travaillent sur la modélisation et font des hypothèses ou des scénarios, mais nous n'avons pas les détails exacts. Je pense que nous reconnaissons tous que le changement climatique est un facteur important dans ce que nous vivons aujourd'hui au Canada.

Patrick Bonin: Vous n'avez donc pas de prévisions quant au montant d'argent dont vous aurez besoin dans cinq ans pour bien gérer les urgences en fonction des différents scénarios.

Kenza El Bied: Je vais honnête avec vous, c'est très difficile. Nous pouvons faire une simulation d'effets des changements climatiques, mais nous ne pouvons pas simuler un cas de tremblement de terre.

Patrick Bonin: Je vous parle de réchauffement climatique. Certaines répercussions sont quand même très bien modélisées. Ce n'est pas parfait, mais y a-t-il des ordres de grandeur?

Kenza El Bied: Oui. Je dirais que nous avons une idée basée sur les dernières années que nous avons vécues. Par exemple, pour les feux de forêt, nous pouvons nous baser sur l'année 2023 et l'année 2025 pour faire des calculs scientifiques.

Si vous cherchez de l'information quant au coût de ces répercussions, nous pouvons vous préparer une réponse exacte pour les inondations et les feux de forêt.

Patrick Bonin: Merci.

[Traduction]

The Chair: Merci.

Monsieur Ross, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur DeFazio, dans une vie antérieure, j'ai été conseiller d'une petite bande des Premières Nations, et j'ai également été conseiller en chef. Le logement était l'un des principaux sujets abordés, chaque année et chaque jour, pour diverses raisons.

En ce qui concerne les données, vous parlez du nombre de problèmes que vous examinez, y compris dans les communautés de Premières Nations. Nous parlons ici de divers sujets, dont l'assurance et la protection contre les événements liés aux changements climatiques.

Avez-vous des statistiques sur le logement dans les réserves qui reflètent les problèmes d'assurance que les conseils de bande ou les dirigeants des Premières Nations connaissent dans les réserves?

Andrew DeFazio: Je n'ai pas cette information, monsieur.

Ellis Ross: Madame El Bied, avez-vous des statistiques sur les primes ou la couverture d'assurance dans les réserves — ou savez-vous si elles sont couvertes?

Là où je veux en venir, c'est que la question est compliquée dans les réserves. Les conseils de bande sont essentiellement responsables de tous les logements, que ce soit par l'entremise de la SCHL ou du ministère des Affaires autochtones. Il n'est pas clair du tout si c'est au conseil de bande de payer l'assurance ou si c'est à la personne... Je ne veux pas employer le mot « propriétaire » parce que la question est compliquée.

Y a-t-il des données sur la couverture d'assurance des résidents des réserves?

Kenza El Bied: Je vous remercie de la question, même si je n'ai pas la réponse. Nous pouvons faire appel à Services aux Autochtones Canada pour essayer de vous fournir la réponse. Cependant, si vous me posez la question, à moi qui suis responsable de ce dossier au sein de Sécurité publique Canada, je dois dire que nous n'avons pas cette information.

Ellis Ross: D'accord. Je pose la question parce que toutes les réserves du Canada sont probablement confrontées à la même situation. Il faut faire la distinction entre le lien avec le gouvernement et le lien avec la personne qui occupe la maison à un moment précis, et la situation évolue. D'ailleurs, un certain nombre de bandes signent des ententes avec des banques qui approuvent des prêts hypothécaires dans les réserves. Cependant, on ne peut pas détenir l'assise territoriale, alors j'imagine que, d'une manière ou d'une autre, la banque met en place un type d'entente régissant la couverture d'assurance.

Est-ce que l'un des témoins est au courant de cette entente?

Non. Ce n'est pas grave. Je sais que peu de gens sont au courant des problèmes que vivent les Premières Nations dans les réserves.

Madame El Bied, vous avez parlé brièvement des inondations dans la vallée du Fraser. Y a-t-il des discussions sur ce qui va se passer à l'échelle internationale par rapport aux problèmes d'inondation dans la vallée du Fraser, en particulier à Abbotsford? Nous connaissons le passé de cette région et la situation du drainage. Cependant, nous n'avons pas beaucoup entendu parler de la solution qui permettra de régler le problème avec nos voisins au sud de la frontière.

• (1605)

Kenza El Bied: Oui, je sais que j'ai effleuré la question dans ma déclaration préliminaire.

C'est un élément dont nous tenons compte dans l'élaboration de ce nouveau programme et de cette nouvelle politique d'assurance contre les inondations. Quant à savoir comment la situation serait gérée, je dirais que nous en sommes encore aux premières étapes de l'élaboration de la politique, mais je comprends votre point de vue. L'enjeu est très important.

Ellis Ross: Qu'en est-il de la relation ou des négociations avec les Américains?

Kenza El Bied: Nous n'en sommes pas encore là dans le dossier de l'assurance contre les inondations. Je parle de mon programme.

Ellis Ross: D'accord.

Madame El Bied ou monsieur DeFazio, l'un des sujets dont nous parlons ici porte essentiellement sur les maisons construites dans des zones à risque élevé et sur le fait que les compagnies d'assurance encouragent les propriétaires à ne pas reconstruire de logements dans ces zones.

Puisque nous cherchons à rebâtir en mieux, vos ministères ont-ils des politiques ou des messages dissuasifs pour faire comprendre aux communautés ou aux propriétaires qu'ils se trouvent dans une zone inondable à risque élevé et qu'ils devraient peut-être envisager de ne pas y reconstruire des logements?

Kenza El Bied: Je vous remercie de votre question et de vos commentaires.

Vous savez peut-être que, à l'heure actuelle, Sécurité publique Canada offre le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe — ou AAFCC —, qui est le principal programme par lequel les personnes touchées par des feux de forêt ou des inondations reçoivent de l'aide. Lorsque la province ou le territoire atteint son seuil, l'administration présente une demande de financement au gouvernement fédéral au titre de ce programme. Les propriétaires et les familles reçoivent du financement dans le cadre de ce programme.

Ce programme a été modernisé l'an dernier et a été...

Ellis Ross: Madame El Bied, je suis désolé. Mon temps est limité. La question était la suivante: y a-t-il une politique pour dissuader les personnes qui ont subi de telles circonstances de reconstruire dans la même zone qui est sujette au risque?

Kenza El Bied: Oui, dans un certain sens. Permettez-moi de décortiquer un peu la question.

À l'heure actuelle, les nouveaux AAFCC remédient à ce problème grâce au programme d'assurance contre les inondations. Une fois qu'il sera prêt, les propriétaires auront la responsabilité d'agir. Donc, oui, les nouveaux AAFCC remédient à ce problème.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci à tous d'être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur DeFazio, le Comité est actuellement saisi d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-241, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses. Je ne présume pas que vous êtes au courant de ce texte de loi. Le projet de loi d'initiative parlementaire vise à élaborer des prévisions afin de fournir aux intervenants de meilleurs renseignements pour prévoir les inondations.

Une telle modélisation permettant de déterminer quelles propriétés ou quelles infrastructures sont les plus à risque serait-elle utile pour les Canadiens? Est-ce que ce serait utile pour la SCHL?

Andrew DeFazio: Oui. Pour gérer un programme de réassurance, il serait utile d'avoir autant de renseignements que possible, ainsi que les renseignements les plus récents et les plus exacts qui soient. Je pense qu'il serait également utile que les consommateurs aient cette information. La réponse est oui.

Eric St-Pierre: Excellent. Merci.

Je pose la question notamment parce qu'une partie de ma circonscription se trouve à Anjou, à Montréal. L'été dernier, nous avons connu des inondations assez graves. Beaucoup de sous-sols ont été touchés, et de nombreux propriétaires ne sont pas en mesure de louer leurs logements, ce qui exacerbe la crise du logement qui sévit.

Je pourrais poser cette brève question: est-ce qu'une telle initiative aiderait les habitants de ma circonscription, Honoré-Mercier?

Andrew DeFazio: Je ne pourrais pas vraiment dire si elle aiderait vos électeurs.

Eric St-Pierre: Monsieur DeFazio, votre bureau des changements climatiques existe, je crois, depuis 2020. Il effectue l'important travail entourant les répercussions du climat sur le logement.

Je suis curieux de savoir comment nous pouvons trouver le bon équilibre pour le besoin de résilience climatique, non seulement pour les propriétaires, mais aussi pour les locataires. Pouvez-vous nous parler de l'importance d'adapter les immeubles pour les locataires et non pas seulement pour les propriétaires? Cet enjeu fait-il partie de votre mandat? Vous penchez-vous sur la situation des locataires?

• (1610)

Andrew DeFazio: Dans le cadre de mes fonctions quotidiennes, monsieur, non, je ne m'occupe pas de programmes sur le logement locatif.

Je peux vous parler en toute confiance de notre philosophie de souscription. Lorsque nous cherchons à verser des sommes — que ce soit dans le cadre d'opérations de prêt ou d'assurance prêt hypothécaire —, nous prenons en considération l'atténuation et la compatibilité climatiques pour les locataires, que nous considérons comme les Canadiens les plus vulnérables gagnant les revenus les plus faibles. L'objectif est de ne pas les tenir à l'écart du marché et de leur offrir de meilleures mesures d'atténuation pour les bâtiments qui dureront ainsi plus longtemps; ils auront donc un toit sur la tête. Les locataires sont les moins susceptibles de se remettre d'une inondation. Par exemple, s'ils ne peuvent pas habiter l'immeuble et que les ascenseurs sont inondés, que vont-ils faire? Ils doivent compter sur des revenus ou d'autres sources, alors... oui.

Eric St-Pierre: J'ai peut-être une dernière question pour vous, monsieur DeFazio.

Notre gouvernement a créé le programme Maisons Canada. Nous voulons construire beaucoup plus de nouveaux bâtiments. De façon générale, alors que nous construisons de nouveaux logements, comment pouvons-nous faire en sorte qu'ils résistent davantage aux inondations ou aux incendies?

Andrew DeFazio: Encore une fois, ce n'est pas mon domaine d'expertise. De nombreuses organisations, comme le Centre d'adaptation au climat Intact, offrent de l'information sur les moyens que peuvent prendre les propriétaires pour atténuer les risques.

Au quotidien, mon mandat n'englobe pas cet enjeu.

Eric St-Pierre: Merci.

[Français]

Madame El Bied, mon collègue M. Ross a mentionné les communautés autochtones. Ces dernières sont souvent très touchées par des problèmes de logement. Pourriez-vous nous parler de la façon dont votre ministère pourrait mieux protéger des inondations les maisons dans les communautés autochtones?

Kenza El Bied: Pour les communautés autochtones, la question touche plusieurs aspects. Je recommanderais de travailler avec le ministère des Services aux Autochtones pour mettre en place les mesures nécessaires pour les communautés autochtones. Ce ministère est responsable de l'infrastructure et du logement, et il est responsable d'offrir plusieurs services. D'ailleurs, je travaille avec ses représentants et nous continuons de travailler sur d'autres dossiers. Nous pourrions continuer notre collaboration à cet aspect.

Eric St-Pierre: Il me reste 10 secondes.

Avez-vous mis en place des mesures afin que des acheteurs s'assurent que leurs maisons sont mieux résilientes aux événements naturels qu'on voit?

Kenza El Bied: Le portail sur les inondations, qui va être accessible aux Canadiens dans un avenir rapproché, va aider énormément tous les Canadiens. Ce sera de l'éducation à grande échelle, parce que n'importe quel Canadien devra se familiariser avec ce nouvel outil et connaître l'importance de l'utilisation de l'information.

Le président: Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Madame El Bied, vous avez parlé des coûts associés aux inondations et aux sécheresses, et des prévisions.

J'aimerais aussi que vous nous fassiez part des prévisions liées aux ressources financières nécessaires pour le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile. Si vous le pouvez, veuillez nous fournir ces prévisions en fonction des différents scénarios liés à la gestion des catastrophes.

Selon le scénario où il y aurait un réchauffement planétaire de 2,5 degrés Celsius, combien est-ce que ça vous coûterait? Il s'agit juste de le préciser dans ce que vous allez déposer.

J'aimerais aussi savoir ce qui suit. Vous dites que la prévention est vraiment importante et qu'elle est la base. Est-ce que vous considérez que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une mesure de prévention d'une certaine manière?

Kenza El Bied: Oui, elle l'est d'une certaine manière, comme vous l'avez indiqué.

Patrick Bonin: S'il y avait une chose à faire en matière de prévention pour se prémunir des risques futurs, la réduction des gaz à effet de serre serait-elle la priorité?

• (1615)

Kenza El Bied: Je ne sais pas s'il revient à Sécurité publique Canada de déterminer ça.

Patrick Bonin: Vous n'avez pas d'opinion là-dessus.

Kenza El Bied: Je n'ai pas d'opinion.

Patrick Bonin: C'est dommage.

Kenza El Bied: Merci de m'avoir aidée à répondre.

Patrick Bonin: Sans problème.

Nous parlons souvent de l'importance des acteurs sur le terrain. Nous avons reçu des représentants des municipalités ici, et nous avons parlé d'une gestion rapprochée en matière de mesures d'urgence, c'est-à-dire une première ligne centrale. Ensuite, la province intervient.

Pourriez-vous me dire ce que fait le fédéral sur le plan de la sécurité civile, qui ne pourrait pas être fait par une province comme le Québec?

Kenza El Bied: C'est une très bonne question. En fait, c'est différent d'une province à l'autre.

Patrick Bonin: Qu'en est-il pour le Québec?

Kenza El Bied: En ce qui concerne le Québec, je ne pourrais pas le dire.

Je vais parler de ce que j'ai vécu au cours des dernières années et de ce qui arrive souvent. Tout dépend de la situation et de l'ampleur de l'événement. D'abord, les provinces doivent déterminer qu'elles ont utilisé toutes les ressources disponibles pour aborder la situation. À ce moment, elles se tournent vers le gouvernement fédéral

pour lui demander une aide liée précisément à certains éléments. Nous avons vu plusieurs situations et différentes demandes.

Patrick Bonin: D'accord. Je comprends.

J'aimerais maintenant parler de la préparation. Par exemple, en matière d'inondations, le Québec a bien cartographié ses zones inondables. Pensez-vous qu'il serait plus logique qu'une province gère ces risques, qualifie et quantifie les risques d'inondations et ait la maîtrise de cette expertise, ou qu'une supra-instance nationale lui dise quoi faire?

Je parle d'une province comme le Québec qui a beaucoup d'argent et qui a une longueur d'avance.

Kenza El Bied: Comme vous l'avez dit au début, c'est la municipalité et la province qui répondent d'abord. La province va aborder la situation en premier et se préparer à réagir aux inondations. Ensuite, si elle a besoin d'aide, elle va communiquer avec le fédéral.

Nous sommes toujours en communication avec les provinces et les territoires et nous avons une très bonne relation avec eux. Nous avons une table de concertation qui gère ça.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Bexte, nous vous écoutons pendant cinq minutes.

David Bexte (Bow River, PCC): Vous m'avez invité à parler avec une certaine exaspération.

Des députés: Ha, ha!

David Bexte: Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous en suis reconnaissant.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Nous traitons d'un sujet sérieux, mais un peu de légèreté brise peut-être un peu la glace.

J'aimerais aborder la question sous un angle un peu différent, mais toujours dans la même veine. Je veux examiner la question du point de vue du contribuable qui est l'assureur final pour la remise en état après une catastrophe. Nous devrions adopter un modèle qui minimise les répercussions sur les contribuables tout en protégeant les actifs, la vie et les moyens de subsistance des citoyens et de la population en général. Cela fait partie de la notion de défense collective, et sa conception est importante. C'est une question de risque et d'atténuation des risques, mais la mesure du risque comporte deux éléments: la gravité et la fréquence.

Je ne sais pas si vous en avez pris connaissance, mais le directeur parlementaire du budget, je crois, a publié un rapport qui portait sur la gravité et la fréquence. La fréquence de certaines catastrophes naturelles est assez stable au fil du temps — pour les inondations, par exemple. Pour les feux de forêt, c'est un peu différent, mais nous voulons examiner les méthodes et les méthodologies utilisées pour creuser la question. J'aimerais comprendre un peu comment les deux...

Monsieur DeFazio, vous avez affirmé que la fréquence des catastrophes naturelles augmente, mais le directeur parlementaire du budget dit que ce n'est pas nécessairement le cas pour les inondations. Quelles données utilisez-vous pour évaluer la fréquence des phénomènes météorologiques graves?

Andrew DeFazio: Nous utilisons les données de l'industrie provenant d'organisations comme CatIQ pour examiner les tendances. D'après nos recherches, les tendances montrent que les pertes d'assurance liées à des événements catastrophiques comme les inondations ont augmenté au cours des 10 à 15 dernières années.

David Bexte: Comment quantifiez-vous la tendance? À partir de quel seuil l'événement devient-il catastrophique? Utilisez-vous simplement une valeur pécuniaire, ou plutôt une mesure normalisée au fil du temps?

Au fil du temps, au cours des dernières décennies, au cours du dernier siècle, les maisons que nous habitons, par exemple, sont devenues beaucoup plus complexes. Nous nous sommes habitués à un style de vie beaucoup plus élevé. Comment cette réalité est-elle prise en compte et normalisée, aux côtés des choix que nous faisons de nous établir au bord d'une rivière parce que c'est un endroit où il fait bon vivre?

Andrew DeFazio: Je ne peux pas me prononcer là-dessus, monsieur. Je peux simplement dire, en me fiant aux données de CatIQ, qu'un montant pécuniaire est associé aux événements. Puis, une fois qu'un certain montant est atteint, l'événement est considéré comme un événement catastrophique.

• (1620)

David Bexte: Je vous remercie de la réponse. La définition est donc arbitraire.

En ce qui concerne la résilience nécessaire pour rebâtir en mieux, je pense que c'est une question d'assurance.

Chaque fois qu'il y a reconstruction et que le propriétaire se fait rembourser par la compagnie d'assurances, il est censé retrouver un niveau de qualité comparable. On s'efforce d'installer de meilleurs bardeaux, un meilleur revêtement, ou de construire des talus ou une structure pour atténuer les futurs... Je m'inquiète du fait qu'une compagnie d'assurances dise ensuite que, puisque la propriété a été améliorée, sa valeur a grandement augmenté, ce qui va faire bondir les primes d'assurance. Cela m'inquiète concrètement, parce que c'est ce qui m'est arrivé. Comment pouvons-nous systématiquement régler ce problème?

Andrew DeFazio: Je n'ai pas vraiment de bonne réponse à vous donner, monsieur, sur l'établissement des prix dans les marchés de l'assurance. Dans la situation que vous décrivez, les matériaux utilisés pour reconstruire la maison et la valeur de la maison sont évalués. Puis, les assureurs déterminent le risque et établissent la prime d'assurance. Je comprends ce que vous dites, monsieur, mais je ne suis pas en mesure d'expliquer comment les primes d'assurance sont fixées.

David Bexte: Merci.

Parmi les zones à risque élevé qui figurent actuellement sur les cartes, depuis combien de temps sont-elles considérées à risque élevé?

Kenza El Bied: Les cartes...? Nous n'avons pas de cartes publiques...

David Bexte: En ce qui concerne les zones que nous classons ou décrivons actuellement comme des zones à risque élevé, depuis combien de temps sont-elles à risque élevé?

Kenza El Bied: Il faudrait que je vérifie cette information. Je n'ai pas de réponse.

David Bexte: Est-ce depuis toujours, peut-être?

Kenza El Bied: Peut-être dans certains cas, mais pas...

David Bexte: Ce n'est pas toutes les zones.

Kenza El Bied: Ce n'est pas par défaut.

David Bexte: Je comprends. Je sais que les travaux ultérieurs et les travaux publics aggravent souvent la situation. C'est pourquoi il est si important d'avoir des cartes à jour et une bonne compréhension.

Par ailleurs, envisage-t-on de limiter la reconstruction dans les zones où... Nous en avons discuté un peu, mais quels mécanismes précis Sécurité publique Canada peut-il utiliser pour encourager les municipalités et les promoteurs à ne pas adopter de comportements répréhensibles, à ne pas construire dans les plaines inondables et à avoir des marges de recul adéquates à l'interface urbaine afin de prévenir les incendies?

Quels mécanismes envisagez-vous d'utiliser pour y parvenir?

Le président: Répondez très brièvement.

Kenza El Bied: D'une part, nous devons travailler avec les provinces et territoires et nous assurer que leur programme, les nouveaux AAFCC, règle ce point. D'autre part, le gouvernement fédéral continuera de travailler sur le programme d'assurance contre les inondations.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Grant, la parole est à vous pour cinq minutes, je vous prie.

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Merci aux témoins de l'expertise que vous apportez ici.

À l'instar de mon collègue, monsieur Ross, j'ai également été conseiller de bande pour une Première Nation en Colombie-Britannique. Comme lui, ma nation est située sur la côte de la Colombie-Britannique et est très susceptible d'être inondée. Elle est située à l'embouchure du fleuve Fraser. Nous constatons ce phénomène dans toute la province de la Colombie-Britannique, mais de manière plus fréquente et plus grave. Le coût du logement va sans doute augmenter parce qu'il faut protéger les maisons dans lesquels vivent les gens.

Je me demande simplement, monsieur DeFazio, si vous savez dans quelle mesure les changements climatiques ont commencé à avoir une incidence sur le coût du logement, le cas échéant, afin que nous en tenions compte à l'avenir?

Andrew DeFazio: Je n'ai malheureusement pas cette information, monsieur.

Wade Grant: Êtes-vous d'accord pour dire que cela augmente le coût de la construction de logements en Colombie-Britannique?

Andrew DeFazio: De manière générale, il est de plus en plus coûteux de construire des maisons partout au Canada, monsieur.

Wade Grant: Vous avez également évoqué précédemment les liens entre la crise climatique et le logement, ainsi que la nécessité de traiter ces deux enjeux simultanément. Pourriez-vous parler de certaines des solutions et mesures d'atténuation potentielles les plus efficaces?

Andrew DeFazio: Certainement. En ce qui concerne le travail direct que j'ai accompli, la réassurance est un élément important. Elle permet aux assureurs d'offrir une assurance, ce qui aura une incidence généralement positive, à mon avis.

Quand on pense à l'escalade des coûts du logement, il y a les coûts directs associés à la construction du logement, les coûts de financement et les coûts secondaires tels que l'assurance. Ils sont tous liés essentiellement. Si l'on regarde les coûts de financement, il se pourrait qu'un jour, des facteurs tels que les risques climatiques soient pris en considération, ce qui ferait augmenter le financement et la capacité de l'emprunteur à rembourser sa dette. Cela a également une incidence sur les marchés de la revente et sur la stabilité des marchés immobiliers. Il existe plusieurs liens différents entre tous ces éléments.

Encore une fois, pour revenir à ma fonction initiale, qui consiste à examiner la réassurance, j'espère que cela instaurera une certaine stabilité sur les marchés de l'assurance.

• (1625)

Wade Grant: Merci.

Madame El Bied ou monsieur Bhupsingh, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les nouveaux incitatifs pour que les entreprises et les municipalités rebâtissent en mieux, comme vous l'avez dit plus tôt, et réduisent proactivement les risques grâce à la modernisation des accords d'aide financière en cas de catastrophe?

Kenza El Bied: L'un des éléments clés du nouveau programme des accords d'aide financière en cas de catastrophe est qu'il comporte cinq volets, dont l'un est la résilience. Il met vraiment l'accent sur la volonté de rebâtir en mieux, notamment en atténuant les situations clés.

Encore une fois, je veux simplement signaler que le gouvernement fédéral a mis en place le nouveau programme, mais que chaque province et territoire adopte nos modalités et conditions et crée son propre programme. Ces cinq volets sont disponibles aux provinces et territoires, et le cinquième porte sur la résilience... Ils savent qu'il est très important de rebâtir en mieux, si bien que la plupart d'entre eux ont finalisé leur propre programme et le prennent au sérieux dans le cadre de leurs modalités et conditions.

Wade Grant: Comment les examens post-catastrophes sont-ils réalisés, et comment le programme tient-il compte des leçons tirées des catastrophes antérieures et des pratiques exemplaires à l'échelle internationale?

Kenza El Bied: Les pratiques exemplaires à l'échelle internationale...?

Wade Grant: Oui, tirons-nous également des leçons de pays dans le monde entier? Je suis sûr que de nombreux autres pays dans le monde sont également confrontés à des catastrophes.

Trevor Bhupsingh (sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion des urgences et des programmes, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Je vous remercie.

Nous prenons un certain nombre de mesures. À Sécurité publique Canada, après chaque saison de dangers majeurs et de catastrophes naturelles, nous préparons ce que nous appelons un rapport sur les leçons tirées ou un compte rendu après action. Nous examinerons ce qui s'est passé durant la saison, et nous discuterons avec les intervenants. Nous dialoguerons avec eux pour avoir une idée de ce qui a bien fonctionné et de ce qui a mal tourné. Chaque saison des catastrophes nous apporte de nouveaux défis, que ce soit dans de nouvelles communautés ou les répercussions qui se sont fait sentir. Il pourrait y avoir des problèmes de capacités en matière d'intervention ou des défis à relever pour le rétablissement. Nous rédigerons et publierons un rapport.

À l'échelle internationale, nous travaillons certainement avec de nombreux pays comparables. Nous avons beaucoup à apprendre de nos collègues australiens à propos des feux de brousse, comme ils les appellent là-bas. Nous sommes en contact étroit avec d'autres organismes de gestion des urgences dans le monde, qu'ils soient européens ou américains. Nous avons beaucoup à apprendre de leurs exemples, qu'il s'agisse des saisons des inondations ou des incendies, etc. Nous échangerons des renseignements. Nous avons des programmes bilatéraux en place avec de nombreux partenaires internationaux.

Le président: Je vous remercie.

Wade Grant: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Ross, vous disposez de cinq minutes.

Ellis Ross: Merci.

Je veux revenir sur la question des Premières Nations en matière d'assurance et de protection contre les événements liés aux changements climatiques. Quand j'ai commencé à faire partie du conseil, nous n'avions pas d'argent. Nous étions assujettis à la Loi sur les Indiens. Nous étions dans une impasse. Nous n'avions pas de capacités de lutte contre les incendies. En raison de la façon dont la Loi sur les Indiens est conçue, nous ne recevions tout simplement pas de financement. Toutefois, cela se traduisait par des taux d'assurance élevés ou l'absence d'assurance dans les réserves.

Nous avons changé cette situation grâce aux revenus générés par le gaz naturel liquéfié et l'exploitation forestière et minière. Nous finançons entièrement notre propre caserne de pompier. Nous disposons d'équipement à la fine pointe. Nous avons toutes les formations nécessaires.

L'un d'entre vous peut-il me dire combien de communautés des Premières Nations ou de réserves au Canada sont encore soumises à la Loi sur les Indiens et ne disposent pas de capacités adéquates pour lutter contre les incendies?

Kenza El Bied: C'est une bonne question. Je n'ai pas la réponse. Il faudrait que je me renseigne auprès de Services aux Autochtones Canada. Nous n'avons pas cette information à Sécurité publique Canada.

Ellis Ross: Quelqu'un d'autre a-t-il cette information?

Andrew DeFazio: Non, monsieur.

Ellis Ross: Cela correspond aux taux d'assurance dans les réserves. Je comprends la complexité de la question des logements gérés par le conseil de bande par opposition aux logements individuels, mais cela correspond-il réellement à une assurance abordable dans les réserves? Nous parlons d'assurance abordable, mais la plupart du temps, personne n'est conscient des pressions que subit le conseil de bande, dans une situation qu'il ne peut pas résoudre, car il ne peut pas financer ce qu'on lui demande.

En ce qui concerne le zonage, l'un des témoins peut-il me dire combien de communautés des Premières Nations vivent dans des zones à risque élevé, que ce soit pour les feux de forêt ou les inondations?

• (1630)

Trevor Bhupsingh: Non, nous n'avons pas ce chiffre. Nous savons qu'il y a des communautés à risque élevé partout au pays, que ce soit en raison d'évacuations causées par des inondations ou de zones à haut risque d'incendie. Nous le savons.

Encore une fois, ce sont là d'importantes questions. Sécurité publique Canada ne dispose pas de ces données, mais nous pouvons certainement nous renseigner pour vous.

Ellis Ross: L'un des sujets qui ont été abordés concerne les compagnies d'assurance et peut-être un programme soutenu par le gouvernement qui préconise de ne pas reconstruire dans une zone à risque élevé. Il couvrira le coût de la reconstruction, mais pas à cet endroit-là. Toutefois, dans les communautés des Premières Nations, l'histoire est compliquée. Ce n'était peut-être pas leur choix au départ. Les gouvernements les ont peut-être déplacées pour un autre type de développement. S'il existe un moyen d'obtenir ce type d'information, à savoir le nombre de Premières Nations qui vivent dans des zones à risque élevé...

Le coût du déménagement, dans le cadre d'un programme visant à bâtir mieux, peut représenter beaucoup d'argent lorsqu'il s'agit d'une Première Nation, sans parler du fait que le conseil de bande est saisi de la question. J'aimerais beaucoup obtenir une réponse écrite de l'un des témoins, si cela vous convient.

Très bien.

Monsieur le président, je vais céder le reste de mon temps au prochain témoin.

Le président: Je vous remercie. C'est très aimable à vous.

Cela signifie que nous attribuerons une minute à M. Bonin, juste après M. Fanjoy.

Monsieur Fanjoy, vous disposez de deux minutes.

[Français]

Monsieur Bonin, vous aurez une minute de parole après l'intervention de M. Fanjoy.

[Traduction]

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci.

Monsieur DeFazio, dans votre témoignage, vous avez évoqué les logements compatibles avec le climat. Pouvez-vous expliquer en quoi consiste un logement compatible avec le climat en 2026?

Andrew DeFazio: Bien sûr. Je vais parler des critères sur lesquels nous nous appuyons principalement pour la souscription.

Ils reposeraient principalement sur l'efficacité énergétique, c'est-à-dire les types de matériaux et d'équipements utilisés dans la maison qui contribuent à réduire l'empreinte carbone. Nous effectuons des évaluations et attribuons des notes. Ensuite, par l'entremise de nos programmes, nous accorderions une plus grande priorité à ces programmes, ou ils seraient admissibles à des réductions de primes.

Bruce Fanjoy: Merci.

Existe-t-il au sein de la SCHL des leviers qui vous permettraient d'évaluer différentes catégories de risques pour les maisons que vous assurez afin d'inciter les constructeurs et les acheteurs à tirer parti des options qui s'offrent à eux?

Andrew DeFazio: Le levier serait offert dès le début dans les critères de souscription pour collaborer avec le promoteur et dire, « Si vous prenez ces mesures et intégrez ces technologies dans votre bâtiment, voici les avantages que nous pouvons vous offrir ».

Les avantages viseraient principalement une période d'amortissement plus longue pour aider à gérer les rentrées de fonds men-

suelles ainsi que des réductions de primes d'assurance de prêt hypothécaire pour rendre la transaction plus abordable.

Bruce Fanjoy: Merci.

Madame El Bied, avec le réchauffement planétaire, nous savons que les effets des phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient de façon exponentielle...

Le président: Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé.

Bruce Fanjoy: C'était une bonne question.

[Français]

Le président: Monsieur Bonin, la parole est à vous pour une minute.

Patrick Bonin: Merci, je serai rapide.

Il me semble que le programme Prêt canadien pour des maisons plus vertes a été supprimé. Pensez-vous que ce programme devrait revenir dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'agence Maisons Canada?

Andrew DeFazio: Je ne sais pas. Je ne pourrais pas répondre à cette question.

Patrick Bonin: C'est dommage, encore une fois.

Pensez-vous qu'il est urgent de mettre en place un programme d'assurance contre les inondations?

● (1635)

Kenza El Bied: C'est important; il faut le faire. Le Canada doit suivre cette approche pour faire progresser ce programme.

Patrick Bonin: La Gendarmerie royale du Canada, ou GRC, et même l'armée sont parfois appelées à intervenir pour aider.

Pensez-vous qu'il devrait y avoir dans les formations et le mandat de l'armée et de la GRC une composante de plus en plus importante sur les interventions en cas de catastrophe?

Kenza El Bied: En fait, l'armée intervient lorsque le gouvernement fédéral arrive au maximum. Donc...

Patrick Bonin: Est-ce qu'il devrait y avoir une formation et un mandat plus important en ce sens?

Kenza El Bied: Je ne sais pas si vous le savez, mais une consultation qui va durer jusqu'au 28 février a été lancée au mois de novembre en vue de répondre aux questions sur la façon dont le système des mesures d'urgence devrait fonctionner.

Je suis vraiment désolée

[Traduction]

Le président: J'aimerais remercier les témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Vous pouvez prendre congé.

Je vais suspendre la réunion quelques minutes pendant le changement de groupe de témoins.

● (1635)

(Pause)

● (1640)

[Français]

Le président: Nous reprenons la séance.

Le Comité poursuit son étude sur la protection des résidents canadiens contre les phénomènes météorologiques extrêmes.

[Traduction]

Cet après-midi, nous rencontrons les témoins suivants. Du Bureau du directeur parlementaire du budget, nous accueillons M. Jason Jacques, directeur parlementaire du budget par intérim, et Zachary Vrhovsek. De Statistique Canada, nous recevons Jennifer Withington, statisticienne en chef adjointe, Statistiques économiques, Ryan MacDonald, directeur, Division d'analyse et modélisation économiques et sociales, et Matthew Hoffarth, directeur adjoint, Division des comptes économiques nationaux.

Vous disposerez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire. Quand je brandis ce carton jaune, c'est pour vous prévenir qu'il vous reste une minute, et lorsque je le retourne, je vous demande de terminer votre phrase, votre pensée.

La parole est à vous pour cinq minutes, monsieur Jason Jacques.

[Français]

Jason Jacques (directeur parlementaire du budget par intérim, Bureau du directeur parlementaire du budget): Merci, monsieur le président.

Membres du Comité, je voudrais vous remercier de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

En octobre 2025, nous avons publié un rapport intitulé « Projection du coût du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe », ou AAFCC. Ce rapport présente une projection des coûts du programme des AAFCC pour la période allant de 2025 à 2034 et fournit une ventilation des coûts selon les principaux types de catastrophes, notamment les inondations, les feux de forêt et les tempêtes.

Je vais maintenant continuer en anglais.

[Traduction]

L'estimation des coûts tient compte des modifications apportées au programme des AAFCC à compter d'avril 2025, ainsi que des tendances observées en matière de fréquence des catastrophes et du coût par catastrophe au fil du temps. Nous estimons que, pour la période de 2025 à 2034, le programme des AAFCC coûtera en moyenne 1,8 milliard de dollars par année, ce qui représente environ le double du coût nominal moyen observé au cours de la période de 10 ans précédente.

En conclusion, je tiens à souligner que mon bureau demeure résolu à fournir au Parlement des analyses claires, opportunes et impartiales afin d'appuyer ses travaux. Je dirais également, monsieur le président, que nous avons plusieurs études en cours pour soutenir d'autres comités parlementaires et que nous serons ravis d'entreprendre des travaux supplémentaires pour les membres de ce comité et vous.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Jacques.

La parole est à vous, madame Withington.

Jennifer Withington (statisticienne en chef adjointe, Statistiques économiques, Statistique Canada): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de me donner l'occasion de participer à la discussion actuelle sur les phénomènes météorologiques extrêmes au Canada, leur incidence sur les Canadiens et leur prise en compte dans les statistiques officielles du pays.

[Français]

Je suis accompagnée de mes collègues Ryan MacDonald et Matthew Hoffarth.

À Statistique Canada, nous nous engageons à fournir en temps opportun des renseignements exacts sur les indicateurs socioéconomiques qui permettent de dresser un portrait de la vie des Canadiennes et des Canadiens. Que ce soit pour le recensement et les enquêtes sur la santé, pour l'indice des prix à la consommation ou pour nos vastes comptes macroéconomiques, nous offrons une vision claire du paysage socioéconomique du Canada afin d'éclairer les décisions des responsables des politiques publiques, des entreprises et du public.

Par ailleurs, nous reconnaissons la complexité d'assurer un suivi exhaustif des répercussions, des risques et des coûts liés aux événements météorologiques extrêmes.

[Traduction]

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous faire part de certaines informations sur la façon dont les phénomènes météorologiques extrêmes se reflètent dans nos statistiques économiques et pour mettre de l'avant les recherches qui intègrent les données climatiques aux résultats socioéconomiques.

Depuis 2020, le Canada a connu cinq années parmi les 10 années les plus coûteuses de son histoire pour ce qui est des réclamations d'assurance pour des pertes causées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Des données récentes révèlent que près du quart des ménages et 14 % des entreprises ont été touchés par une catastrophe naturelle ou une urgence liée aux conditions météorologiques au cours de la dernière année. Ces phénomènes peuvent être extrêmement perturbateurs pour les particuliers, les familles, les entreprises et les communautés.

Cependant, mesurer l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes n'est pas une tâche facile. Il faut une approche multidisciplinaire et une multitude de sources de données, y compris des informations financières, socioéconomiques, sanitaires et géospatiales. Bien que ces sources de données ne puissent pas rendre pleinement compte de l'incidence individuelle de ces phénomènes sur les Canadiens, elles sont essentielles pour en tenir compte dans les statistiques officielles.

Lorsqu'un phénomène météorologique extrême se produit, de nombreuses répercussions sont consignées de manière explicite et implicite dans notre système statistique. Par exemple, les Canadiens perdent de la richesse lorsque leurs biens sont endommagés ou détruits. Pour remplacer cette richesse, les compagnies d'assurance couvrent les pertes, qui sont comptabilisées comme des paiements versés par les assureurs aux ménages et aux entreprises. Le revenu et le bilan des assureurs et d'autres entreprises sont reflétés dans nos statistiques sur l'industrie et le secteur.

Les coûts d'assurance pour les propriétaires, qui ont largement dépassé l'indice d'ensemble des prix à la consommation depuis 2020, ne sont qu'un aspect parmi d'autres liés aux phénomènes climatiques. L'augmentation des coûts de construction, de consommation et d'endettement liés au remplacement de biens endommagés et au déplacement temporaire ou à long terme de personnes et d'entreprises reflète la réalité économique. Ceux qui ne peuvent pas travailler subissent des pertes de salaire. Il y a une augmentation des salaires pour les personnes telles que les premiers intervenants. Les dépenses du gouvernement peuvent augmenter en raison des programmes d'aide d'urgence, des fournitures et des coûts des soins de santé.

De nombreuses répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes se font sentir immédiatement, tandis que d'autres se font sentir plus tard ou persistent dans le temps. Par exemple, au cours des 10 dernières années, on a observé une augmentation de 4,9 % des cas de cancer du poumon et de 10 % des cas de tumeurs cérébrales chez les personnes vivant à moins de 50 kilomètres où un incendie de forêt est survenu, par rapport à la population non exposée. De plus, plus de 200 décès supplémentaires sont attribuables à des phénomènes météorologiques extrêmes survenus à Montréal et à Toronto entre 2000 et 2020.

Il y a aussi des coûts liés aux phénomènes météorologiques extrêmes qui ne sont pas clairement pris en compte dans les statistiques officielles. Par exemple, les incendies dans des régions éloignées ont une faible incidence économique mesurable. Toutefois, même les forêts éloignées sans présence humaine offrent un écosystème essentiel aux Canadiens, notamment la séquestration du carbone. Les travaux sur les comptes environnementaux menés par Statistique Canada visent à évaluer ces services et à établir un lien plus explicite entre l'environnement et la macroéconomie.

Nous savons que les approches axées sur la collaboration entre les différentes instances sont essentielles pour comprendre les véritables répercussions des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous renforçons nos partenariats et tablons sur nos forces, dans la mesure du possible, pour communiquer des renseignements opportuns, détaillés et pertinents aux Canadiens sur ce sujet.

Merci.

• (1645)

Le président: Merci, madame Withington.

Monsieur Bexte, vous avez la parole pour six minutes.

David Bexte: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui dans le cadre de cette étude très importante.

Comme je l'ai dit lors de la séance précédente, je veux orienter la discussion vers la compréhension des causes profondes et des mécanismes sous-jacents afin que nous puissions prendre les meilleures décisions en matière d'atténuation et de gestion des risques. Je ne suis pas sûr que 1,8 milliard de dollars par année, ce qui est beaucoup d'argent, soit viable.

Monsieur Jacques, pouvez-vous parler de la viabilité de cela, à l'avenir?

Jason Jacques: Bien entendu, le montant de 1,8 milliard de dollars par année — comme je l'ai mentionné dans ma déclaration pré-

liminaire — représente le double de ce que l'on a vu dans le passé. Selon nos prévisions, nous constatons une tendance à la hausse des dépenses globales. Dans le contexte des dépenses actuelles du gouvernement, qui s'élèvent à 600 milliards de dollars par année, il s'agit d'un montant modeste, mais substantiel, qui augmente rapidement.

David Bexte: Merci.

Dans votre rapport, vous mentionnez que cela montre que la fréquence des inondations est restée relativement stable, tandis que la fréquence des incendies augmente. Pouvez-vous parler des seuils servant à classer un événement comme « grave » dans vos données, ce rapport et ces tendances?

• (1650)

Zachary Vrhovsek (analyste, Bureau du directeur parlementaire du budget): Oui. Je peux en parler.

Pour qu'un événement soit considéré comme assez grave pour être admissible au programme des AAFCC, les dépenses admissibles d'une province ou d'un territoire doivent dépasser un montant déterminé par habitant qui, en 2025, était de 3,84 \$.

La valeur monétaire réelle varierait en fonction de la population de la province ou du territoire, et cela dépendrait de la décision de la province ou du territoire de porter cela au niveau fédéral. Une demande officielle est requise.

David Bexte: D'accord. Comment cela change-t-il au fil du temps, disons par rapport à ce que c'était il y a 10, 20 ou 30 ans? Comment ce seuil change-t-il?

Zachary Vrhovsek: Au début du programme, le seuil n'était pas indexé à l'inflation, mais depuis 2015, il est indexé en fonction de l'indice des prix à la consommation. Il augmente depuis 2015, mais les coûts liés aux catastrophes augmentent plus rapidement que le seuil.

David Bexte: Pourriez-vous parler du coût de ces catastrophes par rapport à la valeur des propriétés et à la densité de population? Ce que j'essaie de comprendre, en fin de compte, c'est la densité et la valeur relative. Il y a 20, 30 ou 40 ans, nous vivions dans des maisons modestes et de petite taille. Aujourd'hui, la tendance est aux maisons beaucoup plus grandes.

À mon avis, nous n'avons pas une compréhension précise des conditions plus favorables dont nous bénéficions ici, dans de nombreux cas, surtout dans les zones inondables et en milieu urbain.

Zachary Vrhovsek: Lors de la rédaction du rapport, nous avons pris en compte l'effet de l'inflation sur la construction non résidentielle. Toutefois, à part énumérer certains facteurs possibles, nous ne sommes pas en mesure de commenter ou d'analyser cela plus en profondeur. Par exemple, les coûts pourraient être plus élevés dans les zones exposées aux catastrophes à plus forte densité de population ou ayant plus de propriétés de grande valeur, mais nous ne pouvons pas isoler les facteurs à l'origine de l'augmentation. Nous avons uniquement examiné la question sous l'angle général des coûts par catastrophe au fil du temps.

David Bexte: Selon votre analyse, quelle part des dépenses prévues, pour une catastrophe type, est consacrée à la reconstruction sur le même emplacement situé en zone à risque élevé, comparativement aux investissements qui réduiraient le risque en déplaçant les infrastructures, les résidences ou l'activité commerciale ailleurs?

Zachary Vrhovsek: La décision à cet égard reviendrait probablement à la province ou au territoire concerné par la reconstruction. Le gouvernement fédéral a établi des critères d'admissibilité au programme. En fin de compte, je n'ai pas la réponse à cette question.

Ce que je peux dire, c'est qu'à ce jour, la majorité des coûts au titre des AAFCC sont liés aux infrastructures provinciales ou municipales et pas nécessairement à la reconstruction de résidences de particuliers. Par exemple, si une autoroute est détruite, il est peu probable qu'elle soit reconstruite à un nouvel endroit.

David Bexte: Il s'agit de pertes non assurées, de pertes non assurables.

Zachary Vrhovsek: Oui.

David Bexte: Pour protéger l'argent des contribuables, on peut faire valoir que c'est un peu un tour de passe-passe: soit on paye directement pour la reprise après catastrophe, soit on augmente les primes d'assurance pour le secteur résidentiel. C'est une sorte de tour de passe-passe, mais il y a un juste équilibre à trouver, et c'est là qu'il faut viser.

Voici ce que je veux savoir. Selon vous, comment le gouvernement devrait-il gérer le développement municipal, le réaménagement ou la construction d'infrastructures dans les zones à haut risque pour veiller à ce que les programmes ne deviennent pas simplement un filet de sécurité pour les réalités de la planification à court terme? Comprenez-vous l'essentiel de ce que je dis?

Zachary Vrhovsek: Je comprends la question. Je ne suis pas certain que formuler des recommandations sur la façon dont le gouvernement devrait aborder cette question fasse partie du mandat du directeur parlementaire du budget.

D'après nos discussions avec Sécurité publique Canada lors de la rédaction de ce rapport, je dirais que les fonctionnaires du ministère sont très conscients de la situation et qu'ils y travaillent.

David Bexte: D'accord. Vous constatez qu'ils en sont assez conscients pour qu'il y ait probablement déjà des preuves...

Jason Jacques: Je ne pense pas que nous voulions faire des commentaires sur le degré de sensibilisation des fonctionnaires de Sécurité publique Canada.

Je ne les connais pas assez bien.

David Bexte: Je ne nomme personne, mais c'est la société. Avons-nous tendance à compter uniquement sur le gouvernement pour nous sauver et ne pas avoir à prendre de meilleures décisions pour nous-mêmes?

Jason Jacques: Encore une fois, pour revenir au point que vous avez soulevé plus tôt, le fait que le gouvernement agit, met en œuvre des politiques et va de l'avant démontre, à mon avis, que la question est prise au sérieux.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Miedema, la parole est à vous, pour six minutes.

• (1655)

Shannon Miedema: Par votre intermédiaire, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici.

Je suis emballée par l'étude que j'ai proposée. Je représente la circonscription de Halifax, qui a connu de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes ces dernières années. En 2023, nous avons vécu une crue soudaine, un ouragan et un feu de forêt.

Je vais commencer par le directeur parlementaire du budget. Lorsque vous effectuez vos modélisations et vos prévisions pour l'avenir, comment procédez-vous, sachant qu'en raison des phénomènes météorologiques extrêmes, le passé n'est plus garant de l'avenir? On ne peut pas se fier aux précipitations des 100 dernières années, puisqu'elles ne sont pas aussi intenses que ce qui nous attend. Comment intégrez-vous cela à votre modélisation, le cas échéant?

Jason Jacques: Oui, c'est une très bonne question.

Comme beaucoup de gens le savent, les Nations unies publient périodiquement des prévisions sur les répercussions mondiales des changements climatiques. Au bureau du directeur parlementaire du budget, nous avons intégré cette modélisation à la modélisation d'ECCC sur les précipitations et les niveaux de température de manière très détaillée pour l'ensemble du pays. Nous avons ensuite intégré ces données à notre modèle macroéconomique.

En 2022, nous avons publié un article fondé sur ces informations détaillées, en nous inspirant encore une fois des Nations unies et des données très détaillées du gouvernement provenant d'ECCC, pour mettre à jour notre modélisation macroéconomique. Nous utilisons ensuite ces informations pour alimenter notre modélisation financière, notamment, car nos prévisions sont évidemment fondées sur celles d'autres personnes. En même temps, il est important de publier des renseignements, car cela permet aux gens de planifier en conséquence.

Shannon Miedema: D'accord.

Pour le moment, votre modélisation va seulement jusqu'en 2034.

Jason Jacques: Pour les AAFCC, c'est exact.

Shannon Miedema: Pour les AAFCC. Très bien.

J'ai une brève question.

Je n'étais pas au courant du montant par habitant pour les provinces et territoires et de la façon dont cela fonctionne. Est-ce le meilleur indicateur? Je pense simplement aux régions rurales de Terre-Neuve après un ouragan et à l'aide financière dont elles pourraient avoir besoin, par rapport à des régions plus densément peuplées dans d'autres provinces ou territoires. Est-ce que cela a toujours été l'indicateur? Est-ce logique pour les besoins futurs?

Zachary Vrhovsek: Je crois comprendre que cela a toujours été le cas, mais je n'en suis pas certain. Quelqu'un de Sécurité publique Canada connaît peut-être mieux l'historique du programme. Quant à savoir si c'est la meilleure façon de procéder, je ne suis pas certain d'avoir une opinion, mais il y a beaucoup de façons de faire. Dans ce cas-ci, cela sert de déduction, de sorte que le gouvernement fédéral n'intervient pas tant que la situation n'est pas suffisamment grave pour avoir une incidence sur les finances ou la capacité financière de la province ou du territoire. Je comprends que cela pourrait être grave à l'échelle locale, mais pas assez à l'échelle provinciale ou territoriale pour déclencher le programme d'aide financière en cas de catastrophe.

Shannon Miedema: Oui. Je pense à l'équité à l'échelle du pays, en particulier si certaines provinces et certains territoires sont plus exposés que d'autres à divers dangers.

Je me demande si les représentants de Statistique Canada pourraient commenter.

Quelles tendances se dégagent de l'ensemble de vos données et analyses sur les régions du pays les plus à risque?

Jennifer Withington: Nous avons constaté qu'il y a diverses répercussions et que diverses régions sont touchées. Cela dépend des aspects que l'on veut examiner. Par exemple, nous avons constaté que les primes d'assurance augmentent, en particulier dans les provinces les plus touchées par les phénomènes météorologiques extrêmes. L'augmentation a été plus marquée au Manitoba et en Alberta, je crois, par rapport aux autres provinces. Il y a des preuves anecdotiques et aussi, bien sûr, d'autres preuves.

Matthew Hoffarth (directeur adjoint, Division des comptes économiques nationaux, Statistique Canada): J'ajouterais simplement que nous avons quantité de renseignements financiers sur les assurances. Nous mesurons cela par province et par territoire. Nous n'avons peut-être pas toujours la granularité nécessaire pour cibler les enjeux. Cependant, nous observons les réclamations en cas de sinistre dans certaines provinces. L'Île-du-Prince-Édouard est un bon exemple. Nous avons observé, pour ce qui est du taux de sinistres lié à l'ouragan, que le montant des réclamations dépassait, de loin, les primes souscrites dans cette province. Nous avons ces données, ventilées par province.

Shannon Miedema: Je me souviens même des importantes discussions qui ont eu lieu dans la foulée de l'ouragan Juan, en 2003, en Nouvelle-Écosse, au sujet des personnes qui étaient assurées et celles qui ne l'étaient pas, et des réclamations auprès du fédéral. C'était un processus considérable pour le groupe d'assurance de la ville. Le volet des assurances pourrait être plus facile et faire l'objet d'un meilleur suivi.

Dans quelle mesure êtes-vous certains de votre évaluation des pertes non assurées liées aux phénomènes météorologiques extrêmes? Veuillez expliquer votre réponse.

• (1700)

Jennifer Withington: Nous saisissons les actifs dans notre bilan. Lorsque des actifs sont détruits, ils sont retirés de notre bilan. C'est couvert. Quant à savoir s'ils sont assurés ou non, nous ne faisons pas cette distinction. Nous avons un stock de capital, et en cas d'événement, tout ce qui est détruit entraîne une diminution de la valeur, que ce soit assuré ou non. Nous avons les deux.

Shannon Miedema: Comment quantifieriez-vous les pertes commerciales et professionnelles, comme les heures perdues ou les jours de travail perdus? Êtes-vous certains de vos calculs?

Jennifer Withington: Après un événement météorologique extrême majeur, l'Enquête sur la population active comprend des questions supplémentaires. Par exemple, dans le cas des feux de forêt en Alberta, la fabrication, la vente au détail, la vente en gros... Des renseignements supplémentaires sont demandés aux répondants à ce sujet. Nous couvrons ces aspects, et nous avons une estimation des salaires perdus, ainsi que des salaires gagnés, pour tenir compte des heures supplémentaires des premiers intervenants. Nous avons les deux.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

J'aurais une question pour vous, monsieur Jacques. On entend souvent dire qu'un dollar investi en adaptation permet d'économi-

ser, plus ou moins, de 10 à 13 dollars. Avez-vous des études ou des réflexions sur le fait de ne pas investir dans la lutte contre les changements climatiques? Est-ce qu'il y aurait des coûts? Est-ce que ça coûterait plus cher à la société si on investissait zéro dollar, si on ne menait plus d'actions, par exemple?

Jason Jacques: Je pense que c'est évident maintenant. Comme je l'ai mentionné, nous avons publié plusieurs rapports sur l'impact économique des changements climatiques au Canada. Cet impact est grand et représente quelques points de pourcentage du PIB pour les prochaines décennies. Il y aura des conséquences sur chaque Canadien.

Cela dit, les changements climatiques reflètent une situation actuelle et démontrent aussi l'importance de la mitigation, par exemple le réinvestissement dans des biens après une catastrophe. Il faudrait rebâtir de façon à ce que les infrastructures et les biens soient mieux préparés à faire face au climat actuel.

Patrick Bonin: Allez-vous pouvoir nous envoyer ces prédictions, les différents scénarios de l'impact sur le PIB?

Jason Jacques: Oui, absolument. Nous avons publié ce rapport il y a trois ou quatre ans maintenant. Je vous l'enverrai avec plaisir.

Patrick Bonin: D'accord.

Je m'adresse maintenant aux représentants de Statistique Canada.

Madame Withington, vous dites qu'en effet, il est complexe de calculer tout ça. Toutefois, est-il possible de faire une étude regroupant un peu l'ensemble des coûts liés aux changements climatiques pour les ménages, les entreprises ou les gouvernements?

Jennifer Withington: Oui, il est possible de rassembler toutes ces données.

[Traduction]

Pour l'instant, l'ONU travaille à l'élaboration d'un cadre statistique qui sera utilisé par l'ensemble des organismes de statistiques pour procéder à des estimations exhaustives pour ce type d'événements.

Parmi les défis auxquels nous sommes confrontés, il y a le moment choisi et la capacité d'analyser les causes exactes. Par exemple, certaines choses, comme la perte de salaire lié à la fermeture d'une entreprise, se produisent immédiatement. D'autres, comme les paiements d'assurance, peuvent prendre un an, voire deux, à apparaître dans le système économique.

[Français]

Cela dit, ce n'est pas impossible, mais ça présente des défis.

Patrick Bonin: D'accord. Allez-vous pouvoir nous présenter un petit résumé de ce que vous avez?

Jennifer Withington: Oui, certainement.

Patrick Bonin: D'accord, c'est formidable.

Ryan MacDonald (directeur, Division d'analyse et modélisation économiques et sociales, Statistique Canada): Je pourrais ajouter un élément.

• (1705)

[Traduction]

Pour obtenir une mesure très précise lors de tels événements, nous devons avoir la capacité de mesurer les choses à l'échelle communautaire, que ce soit pour une ville, un quartier, les banlieues d'Halifax au début des évacuations en raison des feux de forêt, la prairie Sumas lors des inondations à Vancouver et dans la vallée du Fraser. Il s'agit d'un système sur lequel nous avons travaillé dans le cadre d'un projet de recherche en arrière-plan. Vous verrez les diverses études sur les répercussions économiques que Statistique Canada a commencé à fournir.

La difficulté, c'est que ces répercussions sont très localisées, et nous devons nous rendre dans ces petits secteurs. Pour ce faire, nous avons besoin de systèmes de données assez complets. Il faut du temps pour les compiler. Les enquêtes sont fort utiles pour obtenir des renseignements à jour, mais en raison des cadres d'échantillonnage, notamment, elles ne permettent pas toujours d'aller dans les détails. Nous devons donc attendre, parfois jusqu'à deux ans, pour obtenir des données beaucoup plus complètes.

Oui, nous travaillons en ce sens. Nous commençons à fournir ces renseignements, mais il y a un décalage.

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce qu'on a un ordre de grandeur du pourcentage de l'inflation ou de l'indice des prix à la consommation découlant des changements climatiques?

[Traduction]

Matthew Hoffarth: Je n'ai pas ce chiffre précis, mais lorsque nous examinons les réclamations catastrophiques — encore une fois, la définition à cet égard est un coût de 30 millions de dollars ou plus pour un événement donné —, nous constatons qu'elles contribuent en partie à l'augmentation des primes d'assurances que nous avons constatée. Encore une fois, cela ne représente pas la majeure partie. L'incidence de ces réclamations catastrophiques est d'environ un dollar sur cinq.

Jennifer Withington: De plus, lorsque nous parlons du PIB, il convient de souligner que le PIB n'est pas une mesure du bien-être, car l'activité économique associée à la reconstruction contribue au PIB. Il faut garder à l'esprit que ce n'est qu'une mesure d'activité économique. En ce sens, il y a des coûts, mais il y a aussi les façons dont cela contribue au PIB.

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur Jacques, ça fait longtemps que le gouvernement annonce un programme national d'assurance pour les inondations. Est-ce que vous avez estimé combien ça coûterait, quels seraient les avantages et qui en profiterait?

Jason Jacques: Malheureusement, nous n'avons pas analysé la question.

Patrick Bonin: Je ne dis pas ça pour pointer du doigt mes collègues, mais ils parlent souvent de la tarification du carbone industriel en disant qu'elle coûte cher aux ménages. Évidemment, mes collègues veulent que nous luttons moins contre les changements climatiques. Nous, au Bloc québécois, nous disons qu'il y a un coût. Est-ce que vous avez calculé le coût de la tarification du carbone industriel pour les individus? À combien cela revient-il?

Jason Jacques: Oui, nous avons fait ce type d'analyse, et...

Patrick Bonin: De combien s'agit-il?

Jason Jacques: ... je vais être heureux de transmettre les données au Comité.

Patrick Bonin: De combien s'agit-il?

Jason Jacques: Je ne veux pas vous donner un nombre précis maintenant. Je préfère transmettre les données au Comité.

Patrick Bonin: D'accord.

Le président: Merci.

Monsieur Jacques, vous allez donc transmettre les données au greffier, n'est-ce pas? Merci beaucoup. Je vois que ça convient à M. Bonin.

[Traduction]

Monsieur Ross, je suis désolé de vous réveiller.

Des voix: Oh, oh!

Ellis Ross: J'ai été obnubilé par la dernière discussion.

Le président: Je plaisante. Allez-y, s'il vous plaît.

Ellis Ross: Madame Withington, j'ai abordé ce sujet dans une série de questions concernant les Premières Nations au Canada. C'est probablement votre organisme qui aurait une bonne réponse à cette question, ou elle ressortira peut-être de vos enquêtes futures. Savons-nous combien de Premières Nations au Canada ont officiellement des capacités de lutte contre les incendies?

Jennifer Withington: Je n'ai pas de chiffre en tête. Nous couvrons les Premières Nations et les dépenses à l'aide du produit intérieur brut. Je devrai vérifier pour savoir si les données sont aussi détaillées, et je vous tiendrai au courant.

Ellis Ross: Très bien. Il serait formidable de savoir combien d'entre elles sont couvertes par les programmes prévus par la Loi sur les Indiens. Il est très difficile d'obtenir une capacité de lutte contre les incendies en vertu de la Loi sur les Indiens. C'est presque une succession de demandes et de rapports sans fin. On obtient environ 50 % de ce que l'on demande. En réalité, les Premières Nations n'ont d'autre choix que d'aller chercher des revenus autonomes et de financer ces services elles-mêmes, comme notre bande l'a fait.

Avons-nous des données sur le nombre de membres des Premières Nations au Canada qui ont une assurance habitation? Je parle d'une assurance appuyée ou non par le conseil de bande, ou d'une assurance habitation individuelle.

• (1710)

Jennifer Withington: Je vais devoir vérifier si nous avons des chiffres sur les dépenses rattachées à l'assurance habitation pour les Premières Nations. Je ne sais pas s'il existe des données distinctes pour les assurances soutenues par les conseils de bande et pour celles qui ne le sont pas. Le cas échéant, nous tenterons de vous les fournir.

Ellis Ross: D'accord. Il y a une différence, en particulier pour les programmes financés par le gouvernement.

Jennifer Withington: Je comprends.

Ellis Ross: Des conseils de bande sont contraints de souscrire une assurance aux termes de leur entente avec le ministère des Affaires autochtones. Certains choisissent de ne pas contracter d'assurance simplement parce qu'ils n'ont pas les fonds nécessaires. Je sais ce que c'est.

M. Jacques est peut-être le mieux placé pour répondre à ma prochaine question. Elle porte sur les Accords d'aide financière en cas de catastrophe. En ce qui concerne les fonds déboursés, y a-t-il une seule enveloppe pour l'ensemble des collectivités, ou existe-t-il une enveloppe distincte ou parallèle pour les collectivités des Premières Nations? Je me demande comment le financement du programme est réparti entre le gouvernement et le ministère des Affaires autochtones.

Jason Jacques: Je crois comprendre que ce sont les provinces et les territoires qui peuvent présenter une demande au gouvernement à la suite d'une catastrophe. Si le montant dépasse le seuil, la différence comprend peut-être des frais engagés par des Premières Nations, mais à ma connaissance, actuellement, il n'y a pas d'enveloppe distincte dans le cadre du programme des AAFCC.

Ellis Ross: D'accord. Votre réponse soulève une autre question. À votre connaissance, des Premières Nations ont-elles demandé des fonds par elles-mêmes, ou doit-il y avoir un transfert à la province?

Zachary Vrhovsek: D'après ce que je comprends du programme, le premier ministre provincial ou territorial ou son ministre responsable de la Protection civile doit présenter la demande directement au premier ministre du Canada ou au ministre fédéral de la Protection civile. Je ne crois pas qu'une Première Nation ou qu'un autre gouvernement que celui de la province ou du territoire puisse présenter une demande. Il est possible que les gouvernements des Premières Nations reçoivent des transferts des provinces; ces transferts seraient ajoutés aux factures des provinces, et les provinces incluraient ces frais dans les dépenses envoyées au gouvernement fédéral. Je ne peux pas vous donner d'exemple précis d'une telle situation, mais si c'est possible, je présume que c'est ainsi que ce serait fait.

Ellis Ross: D'accord. Je comprends les formalités administratives à effectuer pour qu'un conseil de bande reçoive du financement. J'aimerais savoir si un tel transfert serait classé dans la catégorie du financement aux Autochtones ou tout simplement dans la catégorie générale de l'aide financière en cas de catastrophe.

Jason Jacques: Nous serions heureux de nous pencher sur la question. Tout à l'heure, vous avez soulevé l'enjeu de la comparabilité ou de la suffisance du financement octroyé aux collectivités des Premières Nations partout au pays par rapport au financement accordé aux collectivités non autochtones. À la demande d'un autre comité de la Chambre des communes, le comité des affaires autochtones, nous sommes en train d'étudier la question des lacunes en matière de financement pour les services de police autochtones. À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada offre un programme de soutien aux services d'urgence dans les Premières Nations. Comme certains l'ont peut-être vu, une enveloppe d'environ 700 millions de dollars est réservée à cette fin dans le budget supplémentaire des dépenses (B).

On nous a posé des questions au Sénat sur la suffisance du financement offert à la suite de catastrophes naturelles ou d'urgences. Nous serions ravis d'entreprendre une analyse de la sorte pour votre comité si une motion était adoptée visant à évaluer la comparabilité et la suffisance du financement actuel destiné aux 634 collectivités des Premières Nations partout au pays, par rapport aux programmes offerts aux collectivités non autochtones.

Ellis Ross: Excellent.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ross.

Merci beaucoup, monsieur Jacques.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Eric St-Pierre: Merci, monsieur le président.

Je remercie les nombreux témoins qui sont ici aujourd'hui d'avoir pris le temps de se joindre à nous, et ce, malgré la neige.

Ma première question s'adresse à M. Jacques. Je vous remercie de votre présence. Vous avez été très occupé. Nous lisons beaucoup de vos rapports. Merci pour l'excellent travail que vous faites.

Le Bureau du directeur parlementaire du budget a publié un rapport intitulé: « Projection du coût du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe ». Pourriez-vous fournir une copie de ce rapport au Comité? Je crois qu'il serait très utile aux analystes, qui font un travail remarquable sur les mesures d'adaptation.

Pouvez-vous nous fournir une copie de ce rapport?

Jason Jacques: Certainement. Il existe dans les deux langues officielles.

Eric St-Pierre: Le rapport explique que le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe fournit une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux à la suite de catastrophes causées par des phénomènes naturels.

À votre avis, les changements climatiques contribuent-ils à l'intensification des phénomènes naturels? Pouvez-vous nous parler brièvement du rapport entre les changements climatiques et les catastrophes naturelles?

• (1715)

Jason Jacques: En un mot, la réponse est oui. Les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques violents, ce qui fait grimper le coût du programme des AAFCC. Comme mon collègue — l'expert en la matière — l'a souligné tout à l'heure, la hausse importante du coût est aussi attribuable à l'inflation du prix des logements et des coûts de construction. La construction de nouveaux logements coûte de plus en plus cher, et la reconstruction aussi. Ces facteurs entrent en ligne de compte, mais les changements climatiques et l'augmentation de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques sont aussi des facteurs majeurs.

Eric St-Pierre: Je vous remercie pour vos observations. Je vais vous poser une autre question liée au rapport parce que je le trouve très bien. On y mentionne que les coûts fédéraux dans le cadre du programme augmentent rapidement. Je crois que l'augmentation s'élève à 881 millions de dollars par année, mais je n'en suis pas certain. Je pense qu'entre 2025 et 2035, on prévoit une augmentation de 1,2 milliard de dollars par an, ce qui est considérable.

D'après vous, à combien s'élèveront les coûts d'ici à 2040 ou même d'ici à 2050? Vous attendez-vous à ce qu'ils continuent d'augmenter de beaucoup chaque année?

Jason Jacques: Notre projection s'arrête à 2035. Si le Comité le souhaite, nous serons heureux de faire le travail nécessaire pour prolonger la période de projection.

Pour revenir à un point qu'une des membres du Comité a soulevé tout à l'heure, dans ce cas-ci, la ligne dans le temps est relativement droite et stable, comparativement à nombre d'autres prévisions économiques et financières. Nous sommes à un moment charnière en ce qui concerne les coûts. Comme le montre une des annexes du rapport, il y a un large éventail de résultats possibles pour les 10 prochaines années. Le degré d'incertitude augmente considérablement au fil du temps.

Je le répète, si le Comité le souhaite et s'il adopte une motion en ce sens, nous serons heureux de reprendre les chiffres et de prolonger la période de projection.

Eric St-Pierre: Si ce n'est pas trop vous demander, j'aimerais beaucoup voir la projection des coûts jusqu'à 2050, juste à titre indicatif. On parle souvent des changements climatiques et des politiques d'atténuation des effets sur le climat, et l'opposition soulève souvent le coût des politiques climatiques. Pour ma part, je m'intéresse au coût de l'inaction. J'aimerais donc voir des chiffres allant jusqu'à 2050, si ce n'est pas trop vous demander.

Pour revenir aux coûts — je pense qu'ils s'élèvent à 1,2 milliard de dollars par année —, selon vous, est-ce que les contribuables paient le gros des frais du programme?

Jason Jacques: Par définition, c'est un programme fédéral. Les gens partout au pays sortent de l'argent de leurs poches et ils paient des impôts à Ottawa. Ottawa utilise ensuite cet argent pour financer les programmes fédéraux, y compris celui des AAFCC. L'ensemble de la population canadienne paie les frais du programme.

Eric St-Pierre: Puis-je poser une dernière question avant que le président éteigne mon microphone?

D'après vous, est-ce que l'industrie ou les grands pollueurs paient une partie des frais? J'aimerais vous entendre sur le rôle des grands pollueurs.

Jason Jacques: Je pense que cet enjeu déborde du cadre du rapport sur le programme des AAFCC, mais je vous remercie pour la question.

[Français]

Eric St-Pierre: Madame Withington, d'après les données de Statistique Canada, quelles sont les régions les plus touchées par les catastrophes naturelles? Rapidement, est-ce que vous pouvez comparer les données des régions urbaines et des régions rurales?

Jennifer Withington: Les régions rurales sont certainement plus touchées par les inondations que les régions urbaines. Comme je l'ai dit, le Manitoba et l'Alberta sont plus touchés par les catastrophes. Par contre, durant la dernière année, nous avons eu des incidents partout au pays. Par ailleurs, certaines provinces sont plus à risque. Je pense que la Colombie-Britannique...

[Traduction]

Mon temps de parole est écoulé.

[Français]

Le président: Vous pouvez terminer votre commentaire.

Jennifer Withington: Le Yukon et la Colombie-Britannique sont plus à risque.

Eric St-Pierre: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour cinq minutes.

Patrick Bonin: Madame Withington, vous avez mentionné que 25 % des foyers avaient été touchés par les changements climatiques. Est-ce que vous parliez de l'année dernière?

• (1720)

Jennifer Withington: Oui, c'était au cours de l'année dernière.

Patrick Bonin: Est-ce que vous pouvez présenter cette information par écrit, si ce n'est pas déjà fait?

Jennifer Withington: Oui, certainement.

Patrick Bonin: En 2024, un rapport sur les répercussions des événements de chaleur extrême sur la mortalité a été réalisé. Est-ce que vous pouvez nous résumer un peu les défis et les coûts de santé publique liés aux changements climatiques?

[Traduction]

Jennifer Withington: Certainement. Des études ont été réalisées sur les répercussions sur la santé. Entre 2000 et 2020, la chaleur extrême a entraîné une surmortalité. On se penche également sur les mesures d'atténuation. Sauf erreur, deux tiers des foyers sont dotés d'un système de climatisation. De plus, dans les grandes villes canadiennes, la majorité de la population habite à moins de 15 minutes à pied d'un centre de rafraîchissement.

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce que vous pouvez nous transmettre par écrit cette information aussi?

Jennifer Withington: Oui.

Patrick Bonin: Merci.

Monsieur le directeur parlementaire du budget par intérim, récemment j'ai vu un article de *The Guardian* sur une étude de l'Université d'Exeter. Ça parlait des chocs climatiques, des répercussions sur le produit intérieur brut, le PIB, et du fait que les gouvernements ne prévoyaient pas ça, ou du moins ne l'intégraient pas suffisamment dans leur modèle économique.

Est-ce que vous vous penchez sur les chocs climatiques? Par exemple, au Royaume-Uni, l'Institute and Faculty of Actuaries parle d'une perte potentielle de 50 % du PIB entre 2070 et 2090. Ces prévisions me semblent très élevées.

Est-ce que vous travaillez sur des modèles pour intégrer davantage les chocs climatiques et les événements vraiment majeurs, comme, entre autres, la fonte des glaces en Arctique?

Jason Jacques: Comme je l'ai mentionné, nous avons publié un rapport en 2022. D'après les données que nous avons utilisées, nous avons prévu des répercussions à hauteur d'environ 6 % du PIB.

Patrick Bonin: À quelle année est-ce que ça correspond?

Jason Jacques: Ça correspond à l'année 2100.

Patrick Bonin: D'accord. Comment expliquez-vous la différence? En Angleterre, certaines personnes parlent de 50 % du PIB dans les années 2070-2080.

Jason Jacques: Je n'ai pas vu cette étude, donc je ne peux pas faire de comparaison avec les données que vous avez mentionnées, mais je pourrai le faire ce soir.

Patrick Bonin: Vous pourrez transmettre aussi les raisons écrites au Comité. Merci.

Le président: Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Madame Anstey, la parole est à vous pour cinq minutes.

Carol Anstey: Merci.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur MacDonald, vous avez parlé du travail de cartographie et d'arpentage qui a été fait dans certaines régions rurales. Je suis heureuse que vous ayez soulevé ce point parce qu'il y a beaucoup de régions côtières — c'est certainement le cas dans ma circonscription —, et l'exactitude est importante. En ce qui touche le laps de temps, d'autres témoins nous ont parlé, dans le cadre de notre étude, de l'importance de l'exactitude des données et ils ont souligné que les choses changent au fil du temps, particulièrement dans les régions côtières.

Avez-vous établi quel serait un laps de temps raisonnable pour assurer l'efficacité de cet outil, étant donné que les petites collectivités ne disposent pas nécessairement des ressources requises pour faire l'arpentage et pour maintenir les données à jour?

Il y a des préoccupations à ce sujet. On veut que l'outil soit utile et efficace. Comment le facteur temps est-il pris en compte? J'aimerais vous entendre là-dessus.

Ryan MacDonald: Si je comprends bien, vous voulez savoir si les données sont toujours pertinentes pour un événement qui survient dans une petite localité.

Carol Anstey: Oui, ainsi qu'en ce qui concerne les changements parce que dans les régions côtières, les choses changent. L'information repose sur les activités d'arpentage, mais dans les régions côtières, des changements s'opèrent au fil du temps.

Ryan MacDonald: Une partie du travail que nous faisons consiste à essayer de comprendre ce qui se passe lorsqu'un type particulier d'événement climatique se produit. Jusqu'à maintenant, nous avons examiné principalement des feux de forêt et des inondations. Pour ce faire, nous obtenons l'information géospatiale la plus récente possible sur l'événement et sur la topographie de la région touchée.

Les données qui nous seraient utiles, mais qui ne sont pas tout à fait à jour, ce sont celles qui se rapportent aux répercussions sur le plan socioéconomique. Quand nous avons travaillé, par exemple, sur les inondations en Colombie-Britannique il y a deux ou trois ans, Ressources naturelles Canada nous envoyait quotidiennement de l'information à jour obtenue par satellite sur l'évolution des inondations. Nous avions connaissance de la topographie de la prairie Sumas.

Ce sont les données socioéconomiques sur les entreprises et la population qui ont environ deux ans de retard. On ignore si telle personne habite toujours à tel endroit ou si telle entreprise mène toujours des activités dans telle région. Ce que l'on sait, par exemple, c'est qu'il y a beaucoup d'activité dans une région donnée, et que cela représente tel pourcentage de l'activité économique en Colombie-Britannique...

• (1725)

Carol Anstey: D'accord. Vous circonscrivez vos travaux lorsqu'un événement survient. Ce n'est pas plus ou moins efficace pour l'atténuation ou la projection. Vous vous focalisez plutôt sur ce qui se passe ici et maintenant. Est-ce exact?

Ryan MacDonald: Oui.

Carol Anstey: D'accord.

Jennifer Withington: Si je peux intervenir, nous travaillons sur quelque chose qui pourrait répondre à vos préoccupations: une ana-

lyse des propriétés résidentielles et des propriétaires situés dans les zones à haut risque d'inondation. Elle fait actuellement l'objet d'un examen par les pairs. Elle repose sur des statistiques de notre programme sur le logement et sur des modèles géospatiaux fournis par Sécurité publique Canada.

Je pense que cet outil correspond davantage à ce que vous cherchez. Nous espérons qu'il sera prêt...

Carol Anstey: D'accord.

Jennifer Withington: ... sous peu.

Carol Anstey: Merci.

J'ai une question pour le directeur parlementaire du budget. Compte tenu de l'augmentation continue du coût du programme des AAFCC, y a-t-il moyen de déterminer combien les contribuables économiseraient si le programme national d'assurance était mis en place?

Zachary Vrhovsek: Parlez-vous du programme national d'assurance contre les inondations?

Carol Anstey: Oui.

Zachary Vrhovsek: Le programme des AAFCC couvre seulement les pertes non assurées ou pour lesquelles la couverture est insuffisante. Dans le cadre du programme des AAFCC, la majorité des pertes causées par des inondations touchent des infrastructures provinciales, territoriales ou municipales; les fonds ne sont pas versés aux particuliers. Par conséquent, de façon générale, la mise en place d'un programme national d'assurance contre les inondations pourrait être bénéfique, mais elle n'aurait pas une incidence importante sur le coût du programme des AAFCC.

Carol Anstey: D'accord.

Combien économiserait-on si les fonds étaient réaffectés à des mesures d'atténuation éprouvées, comme des digues, des barrages ou des rénovations domiciliaires? Vous êtes-vous penchés sur la question?

Zachary Vrhovsek: Nous n'avons pas creusé la question pour ce rapport puisque notre projection va seulement jusqu'à 2034. D'après nous, il faudra attendre longtemps avant que les mesures d'atténuation et d'adaptation aient des retombées partout au pays. Il y a beaucoup d'infrastructures à améliorer. Selon nous, il faudra du temps avant que ces mesures aient un effet sur le coût de l'aide en cas de catastrophe. Nous n'avons pas inclus ce facteur dans notre période de projection de 10 ans.

Carol Anstey: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Grant, vous êtes le dernier intervenant de la journée.

Vous disposez de cinq minutes.

Wade Grant: Merci beaucoup.

Je remercie tous les invités d'aujourd'hui pour leurs importants témoignages.

Comme M. Ross, je viens de la Colombie-Britannique. Il a beaucoup été question de la Colombie-Britannique aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Vrhovsek.

Combien de temps faut-il pour voir les effets concrets et durables des investissements dans les mesures d'atténuation et dans le renforcement des infrastructures, en particulier dans les zones à haut risque d'inondation, dont celles de la Colombie-Britannique?

Zachary Vrhovsek: Je ne suis pas bien placé pour répondre à votre question. Il faudrait la poser aux gens de Sécurité publique Canada.

J'ai mentionné qu'un investissement ciblé dans une région particulière pouvait réduire immédiatement le risque de catastrophe; toutefois, de nombreuses régions sont susceptibles d'être touchées par des catastrophes. Par conséquent, il faudra probablement du temps avant de voir les retombées puisque les infrastructures sont modernisées progressivement.

Wade Grant: D'accord.

Je vais revenir à votre rapport projetant le coût du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe. Vous prévoyez que « les coûts réels par catastrophe augmenteront [...] au cours de la prochaine décennie », mais que le rythme de la croissance de 2025 à 2034 sera « plus lent que la croissance observée entre 2010 et 2022 ». Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

Zachary Vrhovsek: Cela s'explique en partie par la modélisation que nous avons choisie. Nous avons utilisé des tendances linéaires pour mesurer la fréquence et la gravité des catastrophes. Vers la fin de la ligne du temps sur laquelle est appliqué le modèle, il y a une hausse marquée, qui n'est pourtant pas présentée comme une augmentation permanente. La tendance est atténuée en raison de la longue période à laquelle le modèle est appliqué.

L'impact à très long terme est difficile à déterminer en grande partie parce que les changements sont très récents. Nous ne savons pas si ces changements poursuivront leur accélération rapide comme ils l'ont fait au cours des 10 ou 15 dernières années, d'où l'atténuation de la courbe.

• (1730)

Wade Grant: Madame Withington, vous avez parlé des répercussions de la hausse des températures et des décès à Montréal et à Toronto pendant la période allant de 2000 à 2020. Or, depuis, en 2021, dans ma province et dans ma ville, Vancouver, un dôme de chaleur a malheureusement fait de nombreux morts.

Quand et comment ces statistiques seront-elles prises en compte?

Jennifer Withington: Ces statistiques ont été rapportées dans une étude spéciale. Je peux essayer de savoir à quel moment la mise à jour est prévue. J'admets que les études ne sont pas aussi à jour que nous le souhaiterions et qu'elles ne tiendront pas compte de certains des épisodes de chaleur les plus récents.

Wade Grant: Malheureusement, Vancouver enregistre une augmentation de la fréquence des vagues de chaleur pendant l'été, qui sont ressenties par la population.

Je vais m'adresser brièvement à M. MacDonald. Vous avez publié un rapport très intéressant intitulé *Estimations de l'activité économique dans les zones inondées en Colombie-Britannique et autour de celles-ci*.

Lorsque j'étais président du Conseil de la santé des Premières Nations, nous parlions entre autres des déterminants sociaux de la santé, notamment les changements climatiques. Nous avons vu ce qui est arrivé à Lytton, à Merritt et ce qui survient fréquemment dans la prairie Sumas, qui était un lac auparavant. Un grand nombre

de ces endroits se trouvent dans des rivières et aux abords de rivières et d'autres cours d'eau. Vous avez examiné les régions rurales et éloignées, mais l'estuaire du fleuve Fraser se termine dans ma circonscription, Vancouver Quadra.

A-t-on une idée de ce que les changements climatiques pourraient causer dans les centres urbains et dans les zones environnantes si nous n'agissons pas tout de suite?

Ryan MacDonald: En ce moment, je n'ai pas d'analyses de scénarios hypothétiques. Nous examinons des méthodes qui permettraient d'effectuer ces analyses, mais je ne peux rien vous donner de concret pour l'instant.

Wade Grant: Selon vos connaissances sur les risques élevés d'inondation dans certaines régions de la Colombie-Britannique, combien de temps les collectivités doivent-elles attendre avant de voir les effets concrets des investissements dans les mesures d'atténuation et d'adaptation et dans la mise en place d'infrastructures résilientes?

Ryan MacDonald: Malheureusement, je n'ai aucune donnée à vous fournir. Nous ne nous sommes pas encore penchés sur les investissements et les activités d'atténuation. Nous comptons le faire toutefois.

Wade Grant: Très bien.

Monsieur Jacques, étant donné les coûts croissants des mesures de rétablissement, trouvez-vous important que tous les ordres de gouvernement investissent dorénavant en priorité dans les mesures d'atténuation, d'adaptation et de résilience? Je veux parler des gouvernements fédéral, provinciaux, des Premières Nations et des administrations municipales.

Jason Jacques: Oui.

Wade Grant: Merci. J'ai posé cette question parce que je savais que la réponse serait courte.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Grant.

Je remercie mes collègues de leurs questions pertinentes. Merci aussi aux témoins.

Monsieur Bexte, la parole est à vous.

David Bexte: J'aimerais présenter un avis de motion au Comité.

Le président: Me permettez-vous de donner congé aux témoins? Vous aurez la parole ensuite.

David Bexte: Je vous en prie.

Le président: Mesdames et messieurs, merci de votre présence aujourd'hui. Vous pouvez partir. Je vous souhaite un bon retour à la maison.

Monsieur Bexte, la parole est à vous.

David Bexte: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais présenter un avis de motion au Comité. Je pense que le document a été remis et que les partis sont en faveur. Voici le texte:

Que, nonobstant les pratiques habituelles du Comité concernant l'accès aux documents et leur distribution:

- Jusqu'à trois membres associés du Comité par parti soient autorisés à recevoir les avis de réunion et les avis de motion et aient accès au cartable numérique;
- Que les membres associés soient désignés par les bureaux de whips de chaque parti reconnu et envoyés au greffier du Comité;
- Que les dispositions de cette motion expirent le vendredi 25 septembre 2026, sauf décision contraire.

Voilà ce que je voudrais proposer.

Le président: J'ai besoin du consentement unanime pour adopter la motion.

Des députés: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole.

Eric St-Pierre: J'invoque le Règlement. Je me demandais si Branden Leslie avait participé au vote.

● (1735)

Le président: Monsieur Leslie, vous devez allumer votre caméra s'il vous plaît. Merci.

Eric St-Pierre: Vous nous manquez.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Je vais vous voir jeudi avec un peu de chance.

Le président: Y a-t-il d'autres points à aborder? Très bien.

À la prochaine réunion, nous rencontrerons la ministre et des représentants du ministère. Au début de la réunion, je vais vous faire part des travaux qui nous attendent après la pause. Je vous donnerai quelques devoirs. Au retour de la pause, nous pourrions regrouper le travail qui aura été fait.

Merci à tous. Je vous souhaite une belle soirée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>